LES DEUX MAGASINS
POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
RALLIEMENT REGIONAL SUR
L'URBANISME

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Faites vos Achats des Fêtes
CHEZ
Lesseps
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI

Température :
Nuageux avec neige légère intermittente

VOLUME 67 — NUMÉRO 82 CHICOUTIMI, LUNDI, 12 DÉCEMBRE 1955 PRIX: CINQ CENTS

La Cour de l'Echiquier ouvre ce matin à Chicoutimi

Le député de Roberval est décédé

M. Antoine Marcotte a été frappé en prononçant un discours à Mistassini

ROBERVAL (PC) — M. Antoine Marcotte, député de l'Union Nationale pour le comté de Roberval à l'Assemblée législative du Québec, est décédé samedi à l'hôpital. Il a succombé à une brève maladie.

M. Sylvère Marcotte, frère du défunt, explique que celui-ci a subi une crise cardiaque au moment où il prononçait un discours, jeudi dernier, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de ville de Mistassini, 250 milles au nord de Québec.

Il avait pu terminer son discours mais on l'avait hospitalisé immédiatement après.

Vendredi, les médecins de l'hôpital avaient rapporté à la famille que son état s'améliorait. Samedi matin cependant, tandis qu'il déjeunait dans sa chambre en compagnie de sa femme, une crise subite l'a terrassé.

M. Marcotte était âgé de 56 ans. Il s'était vu confier son premier mandat lors des élections générales de 1944 et il avait été réélu en 1948 et en 1952.

Né à Roberval de père canadien-français et de mère irlandaise, il avait sept frères et soeurs.

Lui survivent son épouse, autrefois Bernadette Otis, de Roberval, ainsi qu'une fille adoptive, Claire Tremblay-Marcotte.

Son décès porte à deux le nombre de sièges présentement vacants à l'Assemblée législative. Les 92 sièges se partagent aujourd'hui ainsi: Union Nationale, 67; libéraux, 22; indépendants un et vacants deux.

Les 80 ans de Pie XII

CITE DU VATICAN (PA) — Le Vatican s'apprête déjà à célébrer dans tout le faste qui lui est dû l'anniversaire — le 80ème — de naissance du Pape Pie XII, qui concourra avec le 17ème anniversaire de son élévation au trône pontifical.

On doit célébrer le double anniversaire le 2 mars, bien que celui du couronnement ne se produise chronologiquement que 10 jours plus tard.

Des sources vaticanes ont laissé savoir aujourd'hui que l'on forme présentement un comité particulier qui prendra toutes les mesures préparatoires à l'observance de la fête dans le monde catholique.

Cette participation mondiale, précisent-elles, restera primordialement spirituelle et se constituera de prières, célébrations de la messe et actes de charité envers les pauvres. Il est probable que le cardinal Tisserant, le doyen du collège des cardinaux, préside ce comité.

Les plans actuels prévoient de plus la célébration du 57ième anniversaire de prêtrise du Souverain Pontife, le 2 avril, et celle du 39e anniversaire de sa consécration épiscopale, le 13 mai.

Le bureau de presse du Vatican a par ailleurs annoncé que par la suite le Saint Père apparaîtra tous les dimanches midis à une fenêtre de ses appartements en vue de bénir pèlerins et touristes assemblés sur la place St-Pierre.

Bénédiction de maisons nouvelles à Naudville hier

Dimanche après-midi avais lieu à Naudville, la bénédiction de trois maisons nouvellement construites par la Coopérative d'Habitation de Naudville, qui en a actuellement deux autres en construction. C'est le R.P. Allard, curé de la paroisse St-Sacrement qui a présidé à la bénédiction en présence des autorités civiles, des représentants de la Coopérative et de nombreux citoyens.

Tous ceux qui assistaient à cette imposante cérémonie ont ensuite visité ces maisons et ont été invités à une réception donnée par la ville de Naudville. Ont adressé la parole le R.P. Curé, le président de la Coopérative M. Léopold Naud ainsi que quelques échevins et plusieurs autres citoyens.

Elle entendra la cause de M. Cynaris Tremblay qui poursuit la Défense nationale pour $30,000

Le premier tribunal fédéral, la Cour de l'Echiquier, siègera à partir d'aujourd'hui au Palais de Justice de Chicoutimi, pour décider d'une cause type dont l'issue aura vraisemblablement des répercussions sur le plan national.

Pour la circonstance, l'honorable juge Jacques Dumoulin, de Québec, fera ses débuts sur le banc. Il s'agira de sa première cause depuis qu'il a été assermenté juge la semaine dernière.

La Cour de l'Echiquier tiendra ses audiences pour décider d'une réclamation d'environ $30,000 intentée par M. Cynaris Tremblay, propriétaire du Parc natonal des visons et des renards de Kénogami, contre la Défense nationale du Canada. M. Tremblay réclame cette somme en raison du bruit causé *par des avions à réactions de la base de Bagotville*. D'après le poursuivant, le bruit fait par les avions à "jets" en passant au-dessus de ses cages à visons aurait accidentellement produit la mort de nombreux visons et l'avortement de plusieurs femelles.

Au cours de ces audiences ont déterminera les responsabilités du Ministère fédéral de la Défense. Me Toussaint McNicoll, avocat de Jonquière, a été chargé de représenter la Défense nationale.

Pour leur part les requérants ont confié leur cause à Me Bouffard, Me Larochelle, Me Duchesne et Me Choquette de Québec. Cette étude a délégué à Chicoutimi Me Duchesne et Mlle Choquette.

La cause devrait durer trois jours environ. On s'attend à ce que des experts soient entendus de part et d'autre en particulier des autorités du monde médical-vétérinaire canadien qui donneront leur opinion sur cette affaire.

Le maire Lacroix éprouvé par le décès de sa mère

Kénogami (DNC) — S. H. le maire de Kénogami, M. Laurent Lacroix, vient d'être cruellement éprouvé par la mort subite de sa mère Mme J.-O. Lacroix, décédée samedi soir, le 10 décembre, après avoir été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

Mme Lacroix, née Angéline Vandal, était âgée de 74 ans et 11 mois: elle était l'épouse de feu J.-O. Lacroix, maire de Kénogami de 1922 à 1929, et la mère de la Rde Soeur St-Jean-de-la-Croix, (Jeannette), décédée également il y a plusieurs années.



Mme J.-C. LACROIX

Femme de grand mérite, chrétienne exemplaire et mère accomplie, Mme Lacroix se dévoua toute sa vie aux oeuvres de charité. La défunte était membre et ex-présidente des Dames de Ste-Anne, et faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre de Ste-Famille et du Service de la Croix.

Outre le maire de Kénogami, M. Laurent Lacroix, elle laisse pour pleurer sa perte quatre autres fils: le R. P. J.-E. Lacroix, des RR. PP. Blancs des Missions d'Afrique, actuellement à Tabora, Tanganyika, Afrique orientale; M. Henri Lacroix, agent de Chicoutimi, M. Paul-René Lacroix, agent, de Montréal, et M. Olivier Lacroix, agent d'assurances de Chicoutimi, ses filles, la Rvde Soeur Marie-Olivier, (Gilberte), des Soeurs Blanches d'Afrique, actuellement à New-York, Mme Marie-Louise Dancose, (Lucie), Mme J.-A. Jauvin, (Juliette), et Mme Georges Gauthier, (Murielle), de Kénogami. Egalement, ses gendres, M. J.-A. Jauvin, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Granby, M. Marie-Louis Dancose, marchand, de St-Evariste Station et M. Georges Gauthier, entrepreneur de Kénogami; ses belles-filles, Mmes Laurent Lacroix, Henri, Paul-René et Olivier Lacroix. Lui survivent également, son frère, M. Louis Vandal, de Jonquière; sa soeur, Mme France Girard, de Jonquière (Rose-Anna Vandal); son beau-frère, M. Albert Lacroix, de Manchester, N. H. et sa belle-soeur, Mme Joseph Clément, de Californie, E.-U.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de son gendre, M. Georges-L. Gauthier, 10 rue Ste-Famille, à Kénogami.

Les funérailles, qui ont été confiées à la maison Léopold Gravel & Fils de Jonquière et Kénogami, auront lieu mardi matin, à 9 h. 30, en l'église Ste-Famille.

A S. H. le maire L. Lacroix, ainsi qu'à tous les membres de la famille, notre journal offre ses sincères condoléances.

Chiniquy vu par M. Marcel Trudel à la Société d'Etude et de Conférences

M. Marcel Trudel, conférencier invité à la troisième assemblée de la Société d'Etude et de Conférences qui avait lieu hier soir, à la salle académique du Séminaire, a présenté une biographie complète de l'abbé Chiniquy, singulier personnage qui vécut au siècle dernier de 1809 à 1899.

Le conférencier, membre de l'Académie canadienne française et auteur bien connu, a révélé hier soir une érudition et un souci du détail juste qui font des biographes des messagers de vérité en fixant la part de la légende et celle de l'authenticité.

C'est ainsi que M. Trudel nous a montré le visage de Chiniquy, l'orateur, le prêtre, l'hypocrite, celui qui a connu une certaine gloire éphémère puis une déchéance marquée.

"Ce nom souillé, a déclaré le conférencier, dont l'histoire se souviendra; ce Luther du Canada, est né à Kamouraska dans une atmosphère seigneuriale, en 1809, et a mené durant 90 ans une vie débordante d'activités douteuses, de gloire subjective, qui, sous le voile de l'hypocrisie, tentait de démontrer une sainteté vraie."

L'abbé Chiniquy a exercé son ministère à Beauport, à Kamouraska, à Montréal et a étendu son champ de prédication aux Etats-Unis et dans plusieurs pays de l'Europe et de l'Afrique.

"Prédicateur de la tempérance, a continué M. Trudel, Chiniquy a prôné la tempérance totale et aussi la tempérance partielle qui permettait de boire deux ou trois verres de boisson alcoolique quotidiennement. Ce dernier point équivoque de prédication s'harmonisait à une vie aux moeurs légères que des paroissiens innocents taxaient de zèle apostolique, de sainteté."

"Imbu d'une bizarre modestie, Chiniquy a essayé tant par ses sermons, ou ses écrits, de s'identifier à S. Louis de Gonzague. Il a poussé la fantaisie jusqu'à se faire peindre dans la même posture régulière du saint, croix sur l'épaule, médaille en main, sauf l'auréole."

Le libertinage et la versatilité de l'abbé lui valurent l'excommunication vers 1858. Chiniquy embrassa alors l'église presbytérienne.

Le conférencier donna la part de la légende dans cette partie de la vie de l'illustre orateur. Dans ses mémoires, Chiniquy affirme que l'évêque de l'église presbytérienne de Chicago vantait la précieuse acquisition qu'il venait de faire en la personne de l'apôtre de la tempérance.

Et le conférencier précisa: Un document digne de foi atteste que l'évêque de l'église presbytérienne hésita beaucoup avant d'accepter le prêtre canadien et finalement il le fit dans le but de lui rendre service."

Rejeté plus tard de l'église presbytérienne, il épousa sa domestique puis se livra aux voyages. Il rétorqua vertement ses adversaires.

Entretemps il publia une autobiographie intitulée: "50 ans dans l'Eglise romaine", qu'il dédia à l'archevêque de Montréal. Cette publication connut un fort tirage et fut traduite en 10 langues différentes.

"Il y a deux ans, a révélé M. Trudel, l'influence des écrits de Chiniquy contre l'Eglise catholique régnait encore aux Etats-Unis et dans quelques régions européennes."

Et le conférencier a terminé en citant le texte, publié par un journal montréalais au lendemain de la mort de Chiniquy: "Le masque qui a couvert le vrai visage de Chiniquy tombe et l'homme apparaît maintenant dans sa pauvreté et sa déchéance qui ont animé sa vie depuis 40 ans."

M. Marcel Trudel avait été présenté par Mme Paul Boileau, directrice de la Société d'étude et de conférences.



INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CHANOINES. — Une très belle cérémonie s'est déroulée hier en la chapelle du Petit Séminaire, alors que S. Exc. Mgr Georges Melançon a procédé à l'installation de deux nouveaux chanoines honoraires, M. Joseph Bouchard, curé de Bagotville et M. Louis-Eugène Perron, procureur au Séminaire, que l'on remarque ci-dessus entourés de quelques autres prélats et abbés. (Photo Le Progrès du Saguenay, par BLM)

Le service d'autobus et de tramways a repris ce matin dans tout Montréal

MONTREAL (PC) — Tramways et autobus, portant dans certains cas de fraiches cicatrices d'une fin-de-semaine mouvementée, ont recommencé ce matin leur semaine de travail en clopinant.

La Commission de Transport de Montréal, qui administre le service municipalisé, a annoncé que 950 autobus et 700 tramways fournissent aujourd'hui un service normal de tous les jours, en dépit des six heures de "carnage" qui, vendredi soir, entraînèrent la suspension du service et pour quelque $100,000 de dommages.

Des 121 personnes qui furent arrêtées au cours de l'émeute, quelques-unes recevront leur sentence des aujourd'hui.

Durant toute la fin-de-semaine, tout près de 150 techniciens de la CTM ont travaillé à la réparation de la plupart des 172 tramways et 64 autobus qui furent endommagés au cours de l'émeute, la seconde qui se soit produite à Montréal dans l'espace de huit mois. On laisse entendre que tous les véhicules, sauf quelques-uns qui furent grandement avariés, sont déjà réparés.

Véhicules reconstruits

Quatre autobus, qui ont subi pour quelque $1,000 de dommage, et dix tramways devront être partiellement reconstruits. Dans la majorité des cas, ce sont surtout les vitres des véhicules qui furent brisées.

Plus d'une trentaine de ceux qui furent arrêtés sont des adolescents. Cinquante-deux personnes, qui se reconnaissent coupables d'avoir causé du dégât, d'avoir résisté à leur arrestation, de s'être livrées à des voies de faits sur la personne d'un ou plusieurs officiers de police, ou d'avoir tout simplement troublé la paix, doivent recevoir leur sentence aujourd'hui même.

Dans l'évaluation des dommages, on a tenu compte de la perte de revenus pour la commission, du salaire supplémentaire qu'il a fallu verser aux équipes de réparation, des billets et de la monnaie qui furent volés dans les autobus et les tramways au moment de l'émeute. On ne sait au juste ce que peut être le montant global de ces vols.

La CTM dit que ce fut chose facile que remplacer les vitres brisées des tramways. Mais les tramways qui furent endommagés circuleront sans doubles fenêtres durant toute la semaine.

Par contre, les vitres des autobus coûtent beaucoup plus cher à remplacer, vu qu'elles sont ajustées dans le caoutchouc et un cadre en aluminium.

Début des troubles

L'émeute, qui fut la pire depuis celle de la conscription, en 1917, eut comme point de départ un défilé d'étudiants voulant protester contre l'augmentation des prix des billets de tramways et d'autobus, vendredi après-midi. Nombre de personnes, n'ayant rien de commun avec les étudiants, profitèrent des circonstances pour se livrer à des actes de vandalisme et l'émeute atteignit des proportions inquiétantes.

Aussi, le maire Jean Drapeau s'empressa-t-il, samedi, de défendre toute manifestation publique à Montréal.

Aujourd'hui, la police patrouille d'une façon toute particulière le centre de la métropole, pour empêcher tous nouveaux troubles. De plus, les chefs de l'union des chauffeurs d'autobus et des conducteurs de tramways ont déclaré dimanche soir qu'ils retireront leurs membres de leurs postes si l'émeute de vendredi semble vouloir se répéter.

Un téléviseur offert par la Société des Artisans du S.-Coeur

La Société des Artisans, locale 812, du Sacré-Coeur de Chicoutimi veut faire sa large part pour aider les oeuvres paroissiales et c'est pourquoi elle a organisé une grande souscription en faveur de la Fédération de ces oeuvres.

Elle se fera sous forme de billets vendus pour un coût minime de vingt-cinq sous l'unité et cinq pour un dollar, et qui donnera droit au tirage, vers la fin de janvier prochain, d'un magnifique téléviseur.

Cet appareil, d'une valeur de plus de trois cents dollars, en montre à la maison Duchesne & Tremblay Ltée de cette ville, sera attribué au gagnant au cours d'une soirée donnée à cette occasion, vers cette même date, par la locale.

On peut se procurer des billets, y donnant droit auprès de la direction du Centre Sacré-Coeur, ou soit d'un des officiers de la locale, ou encore au magasin où il est présentement en montre.

L. B.

Réunion de la Ligue des Proprios mercredi

La Ligue des Propriétaires de Chicoutimi tiendra une assemblée générale spéciale mercredi soir prochain, à 8 hres en la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Tous les membres sont priés d'être présents à cette réunion d'une portée très importante.

Cliniques à l'Hôtel-Dieu

Trois cliniques seront tenues cette semaine à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. Ces cliniques auront lieu à l'heure et à la salle habituelles. Voici le jour et l'heure de ces cliniques:

Mardi, 13 décembre

Obstétrique: Clinicien: le Dr Dollard Larouche; sujet: la mole hydatiforme.

Mercredi, 14 décembre

Chirurgie: Clinicien: le Dr Gérard Gagnon; sujet: L'endométriose.

Jeudi: 15 décembre

Médecine: Clinicien: le Dr Léo Gosselin; sujet: Abcès pyogénique du foie et à 5h. Clinicien le Dr Gérard Boudreault: Sujet: les bases de l'électrocardiographie.

TI-FRIL



a la grippe

Ca m'a pris sournoisement samedi matin. Je me suis réveillé! Ah, que je me sentais pesant. J'ai couru à la chambre de toilette pour me regarder dans le miroir de la pharmacie: j'avais le nez qui coulait comme un érable, le front rouge comme une petite fille de couvent qui vient de parler en classe, je me sentais au moins deux chats dans la gorges!

C'était donc ça. J'avais la grippe, cré tac!

Pauvre moi, j'ai couru réveiller la femme de pension où je reste: Aie, sa mère, j'ai la grippe.

La femme s'est levée, pas aussi vite que je ne l'aurais souhaité. Vous comprenez, elle, elle n'avait pas la grippe.

Il a fallu qu'elle fasse trois fois le tour de son esprit avant de penser qu'elle devait me faire une mouche de moutarde comme je lui avais dit.

Du coffre de cèdre, j'ai tiré trois autres couvertes; je me suis couché et je tremblais encore: Vite apporte la mouche, cré tac! Je gèle d'en avant et j'ai chaud dans le dos.

Vlà maintenant que la tremblotte me prend de haut en bas. Il va me falloir une bonne ponce au brandy chaud, un sac de glace sur la tête et les pieds dans l'eau bouillante.

Madame ne sait plus où donner de la tête. Son Ti-Fril se meurt. Pauvre Monsieur qu'il est donc malade. La grippe est mauvaise, cette année. Plus mauvaise que jamais.

Oh! Les enfants font trop de bruit autour de la maison.!

Oh! La fournaise ne chauffe pas assez!

Oh! Madame prend bien du temps à changer le sac de glace.

C'est terrible avoir la grippe, comme ça.

Je dois dire en toute sincérité que les hommes, sur ce point, faiblissent bien plus vite que les femmes. Ces braves hommes, ils sont douillets!

Bien sûr, Monsieur a la grippe. Et quand Monsieur a la grippe, il en aura jusqu'à Pâques à dire qu'il a eu la pire grippe de sa vie.

Quant à Madame, c'est très court. Elle passe la grippe debout, vaque à ses occupations, à l'exception qu'elle se met un bonnet sur la tête quand elle secoue la vadrouille sur le bord de la galerie.

Pour sauver l'honneur des hommes, je suis resté seulement une journée couché, avec une mouche sur le coeur.

Avec un petit peu de courage, la grippe est partie comme elle était venue. Et vive le courage des hommes, cré tac!

A demain.

TI-FRIL

Installation de 2 nouveaux chanoines par Mgr l'Evêque

S. Exc. Mgr Melançon procédait hier à l'installation de deux nouveaux chanoines, M. Joseph Bouchard, curé de Bagotville et M. Louis-Eugène Perron, procureur au Séminaire, en la chapelle du Petit Séminaire.

Au cours d'une brève allocution, Son Excellence releva les principales caractéristiques de la carrière sacerdotale des nouveaux chanoines. Puis il emprunta à l'apôtre saint Paul les sentiments de joie qui se dégagent de toute la liturgie de ce troisième dimanche de l'Avent.

Durant la cérémonie, M. le chanoine Joseph Bouchard était assisté de MM. les abbés Henri-Arthur Simard et Léonce Bouchard; M. le chanoine Louis-Eugène Perron de MM. les abbés Errol Lavoie et Raymond Tremblay.

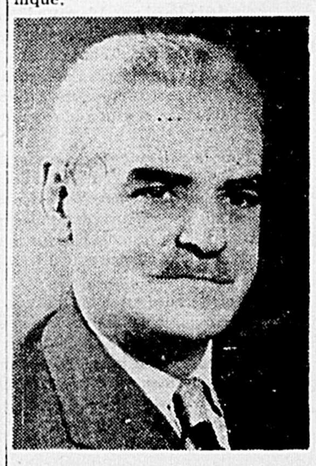
Son Exc. chanta ensuite une messe pontificale. Mgr Georges-Henri Dufour, p.d., supérieur du Petit Séminaire agissait comme prêtre assistant; M. le chanoine Alphonse Plourde comme diacre d'honneur et M. Ludger Larouche, curé de Saint-Jérôme, comme sous-diacre d'honneur, alors que MM. les abbés Lormay Coulombe et Léonce Bouchard étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office.

Les élèves assistaient pour la première fois à une messe pontificale dans leur nouvelle chapelle.

Le Progrès du Saguenay offre aux deux nouveaux chanoines honoraires de la Cathédrale ses meilleurs voeux à l'occasion de leur élévation à ce titre.

M. Joseph Angers à son dernier repos

Jonquière (DNC) — La population de Jonquière vient de rendre un dernier hommage de respect et d'attachement à l'un de ses citoyens en vue et estimé de tous, M. Joseph Angers, décédé le 7 décembre, à la suite d'une longue maladie, et dont les funérailles eurent lieu samedi matin, à 10 heures, en l'église St-Dominique.



Feu M. Joseph Angers

M. Angers avait été maitre de postes à Jonquière pendant près de 30 ans et avait participé activement à la réalisation de nombreuses oeuvres sociales dans l'intérêt de ses concitoyens. Il fut membre de la Société Historique du Saguenay et devint le président-fondateur de cet organisme à Jonquière, par la suite. Chevalier de Colomb du Conseil 2756, membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Société St-Jean-Baptiste, il fut marguillier de sa paroisse et commissaire d'école au cours de sa carrière, qui peut être citée en exemple, puisqu'il fut avant tout un fervent catholique et un vrai Canadien-français.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Luc Morin, P.D.V.F., curé de la paroisse St-Dominique, assisté de MM. les abbés J.-P. Laliberté et Clément-Jacques Simard, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. La levée

(Suite à la 6e page)

Ralliement sur l'Urbanisme, ce soir à Chicoutimi

C'est ce soir, à l'Ecole technique de Chicoutimi qu'aura lieu le grand ralliement régional de tous les corps publics, organisé sous les auspices de l'Association canadienne d'urbanisme de Chicoutimi. A cette occasion, tous les maires de nos municipalités, les représentants de tous nos corps publics, tous les membres des diverses Chambres de commerce senior et junior des villes de Chicoutimi, Jonquière, Arvida Port-Alfred et Bagotville, le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay et tous ses officiers participeront à ce grand ralliement régional.

A cette assemblée, M. C.-E. Campeau, de Montréal, président provincial et vice-président national de l'Association canadienne d'urbanisme et M. Roger Gagnon, attaché au Service d'urbanisme de la ville de Montréal seront les invités d'honneur.

Généreux geste de l'Ecole Tech. d'Arvida

Arvida (DNC) — Dans le but d'apporter à la population d'Arvida une collaboration tangible dans l'élaboration des décorations extérieures des fêtes, le département de menuiserie de l'Ecole Technique d'Arvida se fera un plaisir de s'occuper du découpage de motifs ou dessins réalisés en "Plywood" susceptibles d'aider à la décoration extérieure. Il est à remarquer que l'Ecole ne vend pas les matériaux, mais se charge seulement de l'exécution des travaux ne demandant que le découpage de "Plywood" ou autres matériaux.

M. Jean-Paul Lafortune, responsable de cette section, se chargera de coordonner l'exécution de ces travaux.

Des orignaux très combattifs

COCHRANE (PC) — Les orignaux sont d'un tempérament combattif dans les bois de la compagnie E. A. Wicks, 25 milles au nord de Cochrane.

Un mâle et deux femelles ont chargé un contremaître de la compagnie et l'ont forcé à passer une demi-heure sur une branche.

De plus, un bûcheron du nom de Herman Peltola, a cru sage de revenir au camp lorsque quatre orignaux se sont mis à le regarder de travers, dans un sentier.

Enfin, deux autres bûcherons se sont trouvés isolés dans les bois après qu'un orignal eut fait prendre l'épouvante à leurs chevaux qui ont galopé sur une distance de deux milles et sont revenus au camp en trainant leurs harnais.

Ces faits ont été racontés par le gérant de la compagnie, M. Donald McKay

Foyer créditiste mardi à 7h.30 p.m.

Il y aura réunion régulière au Foyer Créditiste de Chicoutimi, mardi prochain, à 7h.30, en la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville.

A cette occasion, M. Gérard Mercier, l'un des grands organisateurs du mouvement, adressera la parole. M. Emery Lelièvre, assistant-directeur et animateur convoque donc tous les assistants-directeurs, les conquérants et les voltigeurs de la région à se rendre à cette réunion.

Mme Chs-Eugène Massicotte à son dernier repos

Mme Charles-Eugène Massicotte, née Hélène Trudel, décédée accidentellement mercredi dernier dans sa demeure de Chicoutimi, a été inhumée à Shawinigan, samedi matin.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Shawinigan, l'église St-Pierre. La défunte, qui était âgée de 58 ans, était originaire de Shawinigan. Un libéra avait été chanté à Chicoutimi.

Les officiants au service étaient l'abbé Louis Massicotte, neveu de la défunte, l'abbé François Trudel, diacre et l'abbé Lucien Leblanc, sous-diacre. Assistaient au choeur, Mgr Hervé Trudel, P. D., v.f., le chanoine Arthur Jacob, MM. les curés Antonio Massicotte, Georges Caron, Raymond Cossette, l'abbé Emile Clément, du Séminaire de Trois-Rivières, les RR. PP. Emile ,supérieur, et Michel, des Pères des Missions Africains.

Le deuil conduit par le Dr Charles-Eugène Massicotte, sa fille, Hélène, les frères, soeurs et beaux-frères de la défunte.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme F.-X. Trudel, de Shawinigan; sa fille, Thérèse, de Chicoutimi; ses soeurs et beaux-frères: Rév. Soeur Trudel, R. H., de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, M. et Mme Oscar Rochette (Gabrielle), M. et Mme Clifford Bishops (Germaine); ses frères et belles-soeurs; M. et Mme Eugène Trudel (Juliette Champagne), M. et Mme Clément Trudel (O. Doucet), de Shawinigan, Georges, de Shawinigan-Sud; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Elie Massicotte, de Québec, M. et Mme Emery Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, Dr et Mme Auguste Massicotte, de Trois-Rivières, Rév. Soeur Ste-Marie-Angéline, Rév. Ste-Marie-Ange, C.N.D., Rév Mère Marie-de-la-Miséricorde, des Ursulines, Mme Henri Trudel, de Montréal, Mme Joseph Frigon, Mme Joseph Lacoursière, de Shawinigan, Mme Arthur Massicotte, de Montréal.

Plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et amis de la famille assistaient aussi aux funérailles.

Réunion des directeurs de la Chambre de Com. d'Arvida mardi soir

Arvida (DNC) — L'assemblée mensuelle des directeurs de la Chambre de Commerce d'Arvida aura lieu mardi soir le 13 décembre courant, à 7 h. 30, à la suite 207 du Centre récréatif.

D'importantes questions seront à l'étude et on prie tous les directeurs d'être présents.

M. Louis-Philippe Daigle qui vient de remettre sa démission comme directeur du comité d'Art oratoire, sera remplacé par M. Maurice Parent, secrétaire de la Chambre.

Arbre de Noël à Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) —

Un magnifique arbre de Noël géant se dresse maintenant dans les parterres de l'hôtel de ville de St-Félicien. Cette belle décoration en prévision des Fêtes de Noël est une initiative du Jeune Commerce de l'endroit.

L'arbre en question ne mesure pas moins de 40 pieds de hauteur et 15 pieds de largeur à sa base. On sait qu'à cet effet le Conseil de ville de St-Félicien accordait récemment un montant de $100 et la balance était une contribution généreuse de la population.



LES PROBLEMES DE BOVINS AVANT L'ETAT — Le président Eisenhower reçoit fièrement les officiers de l'agriculture de différents Etats devant une nouvelle femelle, une vache noire, Angus, sur sa ferme à Gettysburg, Pa. Parmi les invités se trouvaient M. Georges G. Connor, à droite, du bureau agricole du Pensylvanie, et M. K.N. Robasco, le deuxième à droite, vice-président du bureau agricole de l'Ohio. (PC)

Liens d'amitié entre les Canadiens et les Allemands

Avec les Canadiens en Allemagne décembre — Des organisations de municipalités, de tourisme et d'industrie dans divers grands centres de la province allemande de Westphalie entreprennent un important programme publicitaire à l'adresse des militaires et des familles de la 2e brigade d'infanterie canadienne.

Le projet vise à façonner des liens d'amitié entre les Canadiens et les Allemands et prendra la forme d'une exposition historique, géographique, culturelle et industrielle. Celle-ci s'est ouverte le 10 décembre au QG de la brigade à Fort Henry, à quelques milles au sud de la vieille ville de Soest.

Pour les quelque 16,000 soldats, épouses et enfants qui sont dans cette région allemande depuis trois semaines, ce sera la première occasion de se familiariser avec le pays et la population qui seront leur hôte pour les deux prochaines années. L'exposition est appelée par les Allemands: "Fenêtre de la Westphalie.

Les organisations qui appuient ce projet sont de Soest, Hemer., Werl et Iserlohn, quatre centres où les troupes candiennes sont cantonnées. Participent également l'Association d'état du tourisme de Westphalie, à Dortmund, l'organisation culturelle Landschaftsverband de Muenster et le Bureau fédéral de presse et d'information à Bonn.

Les visiteurs pourront voir à l'exposition des miniatures à l'échelle de machines et d'outillages fabriqués dans le secteur, un modèle du fameux barrage Mohne, des pièces de musée de haute valeur datant du moyen âge, des peintures, un modèle de l'immense Westfallen Halle où se déroulent les principaux événements sportifs à Dortmund, des dépliants publicitaires imprimés en allemand, en français et en anglais, des cartes géographiques, des brochures touristiques et des horaires du rail et des autobus.

A Iselohn, foyer du 1er bataillon du PPCLI et du 4e régiment du RCHA, les artisans ont fabriqué pendant des siècles des armures pour les forces armées. Aujourd'hui, leurs descendants travaillent encore l'acier. Une usine de pipelines installée à Hemer mettra en montre un modèle électronique d'un pipe-line.

Cet établissement a des succursales à Vancouver, à Regina et à Edmonton.

Les cérémonies d'ouverture de l'exposition au QG de la 2e brigade seront honorées par la présence du brigadier Roger Rowley, d'Ottawa, commandant de la brigade, par certains dignitaires des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et par des représentants canadiens de l'OTAN et de la diplomatie en Europe.

Le projet pose un précédent parmi les pays de l'OTAN; son organisation et le degré de succès qu'il remportera intéressent vivement le QG de l'OTAN et les autres membres de l'OTAN.

Assemblée générale du Jeune Commerce le 19

Les membres du Jeune Commerce local se réuniront en assemblée générale à l'occasion d'un dîner-causerie qui leur sera servi en l'hôtel Chicoutimi, lundi le 19 décembre prochain, à 6 heures p.m.

Le conférencier invité sera M. Bernard Benoit, de l'Alliance nationale. Il traitera du développement de la personnalité.

A l'ordre du jour de l'assemblée, on note une conférence-éclair de M. Léon Lépine, une controverse sur le Père Noël et des amendements à la constitution tels qu'ils furent proposés à la dernière clinique de novembre.

Présidente du journal "La Presse"

MONTREAL (PC) — Mme Angelina Berthiaume-DuTremblay, qui est âgée de 68 ans, doit succéder à son mari récemment décédé au poste de président et éditeur du quotidien montréalais La Presse, le plus considérable des journaux de langue française en Amérique.

Son époux, le sénateur P. R. DuTremblay, est décédé le 6 octobre dernier. Mme DuTremblay est la fille de feu Trefflé Berthiaume, qui fut l'un des fondateurs du journal en 1884.

Au comité des directeurs, M. J. A. Prud'homme, un avocat métropolitain bien connu, prendra la succession de l'ancien président.

OHÉ, Schooner!



C'est l'étonnante NOUVELLE LAGER-

Rafraîchissante comme la brise du large!

Un produit de la Brasserie Oland

55-22F

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance

OTTAWA (CCC) — Les diocèses canadiens-français ont atteint un nouveau sommet dans leurs contributions à l'Oeuvre pontificale de la Sainte-Enfance. En effet, le rapport annuel de l'Oeuvre pour le secteur français du Canada rapporte que les recettes brutes se sont chiffrées par $307,691.05 de juillet 1954 à juillet 1955, ce qui représente une augmentation de $28,923.10 sur l'année précédente. L'Oeuvre de la Sainte-Enfance donnera pour les missions $252,626.47, c'est-à-dire $26,357.23 de plus, selon les recettes nettes.

Le Canada conserve le 3e rang, venant immédiatement après les Etats-Unis et l'Allemagne, pour l'ensemble des contributions à la Sainte-Enfance. Des données non officielles permettent de croire que notre pays détient toujours la première place, proportionnellement à sa population catholique. Notre pays, déjà cité en exemple pour sa générosité lors de la réunion du Conseil central de l'Oeuvre à Paris, en juin 1955, est appelé à jouer un rôle toujours plus marqué dans cette charité indispensable.

Selon le témoignage de Mgr A. Bressoles, P. A., directeur général de l'Oeuvre, les besoins de l'Eglise missionnaire dans le monde sont plus pressants que jamais. La somme globale de $3,141,441, recueillie au nom de toute la Ste-Enfance l'année dernière, est cependant insuffisante en regard des demandes des évêques missionnaires.

L'enseignement catholique

S'il est une chose à laquelle l'Eglise tient c'est bien l'enseignement catholique. L'avenir de la jeunesse, et par conséquent des hommes de demain, y est attaché. Nombreux sont les discours et les écrits des papes à ce sujet. Pie XII a suivi la voie de ses prédécesseurs, notamment Léon XIII, Pie X et Pie XI. Il importe de connaitre ses déclarations et de s'en inspirer. Aucun catholique ne peut être indifférent à l'enseignement que reçoivent non seulement ses enfants mais toute la jeunesse du pays qu'il habite. Les Actes Pontificaux viennent de publier les principaux discours et écrits de Pie XII sur l'enseignement catholique. C'est un fascicule précieux qui éclairera et inspirera tous ceux qui le liront: pères et mères de famille, éducateurs, membres des commissions scolaires, universitaires, hommes publics, et autres. Ce fascicule (no 73) se vend 20 cents au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry vOuest), Montréal et à la Librairie Régionale Inc., 349 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél. 4-1553.

M. Georges Archer doute de mater la pègre à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Le surintendant George J. Archer, de la gendarmerie royale, à qui la ville de Vancouver a demandé de diriger les forces policières municipales jusqu'à la publication du rapport de la Commission Tupper sur le vice organisé à cet endroit doute qu'il parvienne à mater une pègre irréductible compliquée d'un commerce actif des stupéfiants.

"Il y a 10 chances sur 100 que j'accepte le poste", a-t-il fait savoir hier soir lorsqu'on lui a demandé de l'assumer.

Le surintendant est âgé de 58 ans. Jusqu'ici, il a dirigé la subdivision de Vancouver de la gendarmerie.

Il veut, avant de prendre toute décision, se mettre en contact avec ses supérieurs d'Ottawa.

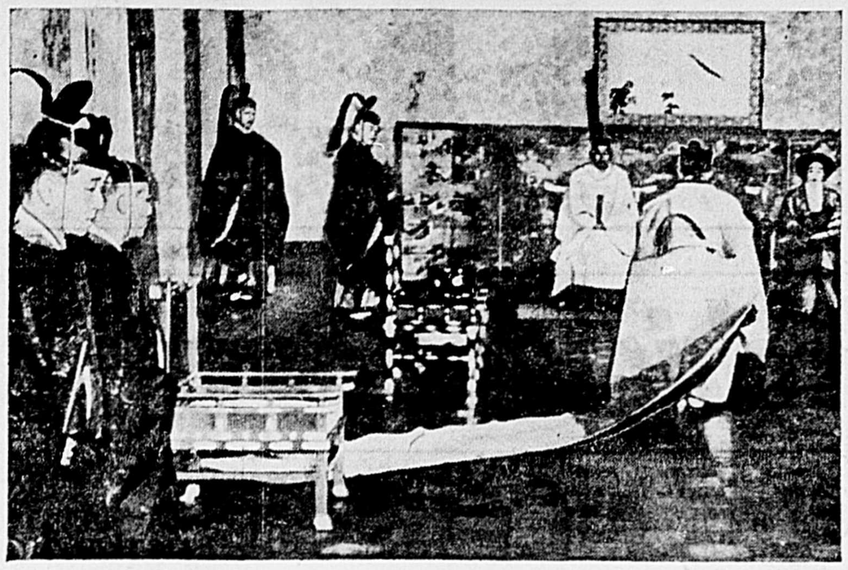
"J'ai dit au maire que je discuterais l'offre lorsque j'aural appris la réaction de mes supérieurs" a déclaré M. Archer.

La Ligue catalogue ces personnes en deux catégories

Il y a deux catégories de personnes qui prennent des bains forcés d'eau froide, voire même qui se noient dans les eaux de lacs ou rivières que le froid a recouverts d'une mince couche de glace, dit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Il y a d'abord ces personnes dites expérimentées. Simplement à jeter un coup d'oeil sur la glace, ces personnes croient que celle-ci est assez solide, à cette période-ci de l'année, pour s'y aventurer à pied ou avec un cheval ou même en automobile. Le résultat, c'est que tous les ans, quelques unes de ces personnes dites expérimentées sont, victimes de noyades. La deuxième catégorie est celle des enfants. Ces derniers ne connaissent pas le danger. C'est donc aux parents, à leurs professeurs, maitres et maitresses d'écoles, à le leur indiquer.

Pas d'excuse quand il s'agit de ces jeunes

Avez-vous songé à la joie qui anime le coeur des enfants à cette période de l'année, à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An? Et quelle joie aussi pour les parents de leur préparer de belles fêtes. Messieurs et Mesdames les automobilistes, chauffeurs de camions ou d'autobus, avez-vous aussi songé à la tristesse dans laquelle vous pouvez facilement plonger une famille de l'un de ces enfants par une simple imprudence de votre part. La Ligue de Sécurité de la province de Québec vous demande de faire doublement attention aux approches des écoles ou dans les rues où jouent des enfants. Ne vous fiez pas sur votre droit de passage pour vous libérer la conscience. Songez que cet enfant que vous risquez de frapper en allant trop vite pourrait bien être le vôtre.



LE PRINCE YOSHI, deuxième fils de l'empereur Hirohito du Japon, se prosterne devant les prêtres au palais impérial à Tokyo pendant les cérémonies qui ont marqué son vingtième anniversaire. A l'âge de vingt ans, le prince devient le second du plus ancien trône du monde. Les rites qui ont entouré cette cérémonie sont anciens de plusieurs siècles y compris une visite aux sanctuaires des ancêtres afin d'y offrir des prières. (CPC)

Rome a oublié Dante

Par HORACE CASTELLI

ROME (Reuters)—Les Romains viennent tout juste de s'apercevoir que leur Ville Eternelle n'a pas élevé de monument au poète Dante.

Ils ont constaté avec ébahissement que parmi les milliers de statues, de bustes, d'inscriptions dans les jardins, sur les places publiques, les bornes de rues et les palais de Rome, il n'y "a pas une misérable pierre à la mémoire du plus grand des poètes italiens", comme l'écrit un citoyen indigné, sauf un tout petit square sans attrait, la piazza Dante, dans un secteur plutôt pauvre de Rome.

Aussi les Romains appuient-ils de tout coeur le projet d'élever un monument national à la mémoire de Dante Alighieri.

Leurs pères ont endossé un projet semblable en 1904, quand des députés prièrent le gouvernement d'aider à construire un monument à Dante. Mais l'intérêt se porta bientôt ailleurs et rien ne fut fait.

Fervents de Dante

La présente campagne en vue de soulever l'enthousiasme public autour d'un monument à Dante a été lancée par Giovanni Papini, célèbre romancier italien qui frôla l'excommunication récemment, et une religieuse de famille noble, soeur Maltde-Agneise, qui vit dans un couvent d'oblates à Florence.

Tous deux proposent, Papini en public et la religieuse en particulier, que Dante soit canonisé et qu'un monument s'élève à sa mémoire en cette occasion.

La soeur Matilde dit qu'elle prie pour la béatification de Dante, premier pas vers la canonisation. Papini concentre surtout son énergie sur le projet de monument.

Dans les cercles du Vatican, la canonisation de Dante semble bien improbable. Les experts de la Congrégation des Rites, de qui relèvent les procès en béatification et canonisation, disent: "Dante fut un grand chrétien, mais il n'avait rien des vertus d'un saint."

L'Osservatore Romano, journal du Vatican, remarque de son côté: "L'art est une chose, la sainteté en est une autre. Ne confondons pas les deux."

Papini et soeur Matilde ont, toutefois, porté l'étincelle qui rallume l'intérêt des Romains. Les Italiens aiment les manifestations de tous genres et les monuments qu'ils ont élevés à la mémoire de leurs grands hommes et de ceux d'autres pays depuis 2,500 ans, sont fameux.

Monuments à Rome

Durant le dernier siècle on ne compte plus les monuments qui qui joua un des plus grands rôles dans l'unification de l'Italie; à la mémoire de Mazzini et de Garibaldi, autres grands artisans de l'unité italienne.

Rome en particulier est fabuleusement riche en statues honorant des figures célèbres ou obscures du passé, depuis l'empereur Marc-Aurèle, dont la statue équestre par Michel-Ange se dresse devant l'hôtel de ville, jusqu'aux politiciens oubliés du Risorgimento.

Mais Dante, dont la "Divine Comédie" se range parmi les plus grandes oeuvres poétiques du monde, reste négligé. Et non seulement à Rome. Même sa ville natale de Florence, qui l'exila de son vivant, ne parvint à honorer le plus célèbre de ses fils qu'en 1865, 544 ans après sa mort.

A part la statue grandeur nature de Dante à Florence — statue que bien des critiques jugent plutôt médiocre — il en existe une à Naples et une à Trente, dans le Nord de l'Italie. Et son nom s'inscrit sur des rues et des places publiques à travers toute l'Italie. Enfin, il a son tombeau à Ravenne où il est mort en exil.

Rome a honoré par des statues ou des tablettes commémoratives de grands littérateurs étrangers, tels que Victor Hugo, Goethe, Shelley, Keats et Stendahl.

Pour Dante, les Romains songent à quelque chose de plus grand qu'un monument local. Ils veulent faire quelque chose de grandiose qui soit un monument national, compensant la mémoire du poète de six siècle d'oubli.

Laboratoire ambulant dans notre région

Un laboratoire ambulant occupé par deux techniciens de la compagnie Pepsi-Cola est arrivé aujourd'hui dans notre ville et repartira mardi prochain.

Ce laboratoire, aménagé dans une roulotte de la compagnie Pepsi-Cola, visite toutes les usines d'embouteillage du Canada afin de vérifier tous les détails: l'eau, la saveur, les méthodes d'embouteillage et d'inspection, le lavage, le rinçage et la stérilisation des bouteilles. En somme les techniciens de la roulotte Pepsi-Cola procèdent à une analyse complète de chaque usine afin que toutes fournissent un produit intégralement analogue.

La roulotte de la compagnie Pepsi-Cola est arrivée à Chicoutimi hier en provenance de Montréal. Ce service d'inspection qui a été inauguré au Canada en mai dernier, effectue sa première visite dans notre région.

Les techniciens visitent l'usine des Liqueurs Saguenay Enr., au cours de la présente fin de semaine. Ils se rendront ensuite à Alma puis à Dolbeau inspecter les deux succursales de l'usine de Chicoutimi.

Enfants et jeunes filles sont de la partie à Chypre

NICOSIE (PA) — Enfants et Jeunes filles se sont mis de la partie à Chypre.

De tout jeunes Cypriotes menés par des jeunes filles en fleur ont lapidé aujourd'hui, à Nicosie, une ménagère britannique qui n'était imprudemment aveturée à magasiner seule. Celle-ci, mentionnent les premiers rapports, "a été peu blessée".

L'incident fait suite à une manifestation d'écoliers qui ont décidé de faire l'école buissonnière et ont paradé dans les rues de la ville en criaillant 'Nous voulons l'Enosis. . ."

Les soldats britanniques ont dispersé la foule qui commençait de se former à l'aide de bombes lacrymogènes et en brandissant un pavois où il était écrit: "Dispersez-vous ou nous ouvrons le feu."

C'en fut assez; les gens s'enfuirent à gauche et à droite tandis que les soldats prenaient la faction aux intersections stratégiques.

Un incendie à Montréal

MONTREAL (PC)—Un incendie de deux alertes a lourdement endommagé vendredi l'établissement d'un vendeur d'appareils de télévision, deux autres magasins ainsi que quatre domiciles de la rue St-Hubert.

On n'a pu évaluer exactement la portée des dégâts; cependant trois pompiers ont nécessité le traitement de brûlures et d'éraflures.

L'incendie a éclaté au moment où un soudeur s'affairait à une enseigne d'arrière du magasin Murray Television. Les flammes se sont rapidement communiqués aux murs et au toit. Elles ont obligé une famille à évacuer les lieux.

12 conventions collectives de travail dans la forêt

Le nombre de conventions collectives de travail en forêt pour la protection des bûcherons est maintenant de douze. De plus, une autre demande de reconnaissance syndicale pour les bûcherons à l'emploi de Gaudreault et Gignac à St-Raymond est devant les membres de la Commission des Relations ouvrières. Cela signifie que d'ici quelques mois, ce nombre sera porté à treize.

Les douze conventions actuellement en force sont celles de Price Brothers, divisions des Ecorces, division de Dolbeau, division de Shipshaw, Cascapedia Mfg and Trading, à Gaspé, Paradis et Frères à Gaspé, Adélard Moisan Limitée à St-Raymond, Fraser Co., Limited à Cabana, Rosario Morin à Chicoutimi, Joseph Houde à Petit Saguenay, St-Raymond Paper à Saint-Raymond et à Desbiens.

Ces conventions assurent une protection à près de 7,000 bûcherons, supposant que ces derniers séjournent au même endroit en forêt; mais le va-et-vient est une chose pratiquée par un grand nombre de bûcherons. En effet, la période moyenne que passe unbûcheron dans un camp est évaluée à trente jours par plusieurs compagnies et entrepreneurs. Dans un tel cas, il faudrait admettre que près de 28,000 bûcherons bénéficient partiellement des conventions collectives signées par l'U.C.C.

Nous devons ajouter que les conventions collectives de travail en forêt bénéficient indirectement à tous les bûcherons du Québec. En effet, la compagnie forestière qui tient ses opérations dans un territoire voisin d'une autre compagnie qui doit payer tel salaire parce qu'elle est liée par une convention, doit payer des prix qui s'approchent de ces derniers pour avoir des hommes.

C'est ainsi que les conventions collectives de travail ont servi à régulariser dans une certaine mesure les prix payés aux bûcherons en forêt.

Ces avantages généraux s'ajoutent aux avantages particuliers tels que les bonis de vacances, les suppléments à la corde, les congés payés pour les cuisiniers, les lames de remplacement, etc. etc.

Il n'en faut pas davantage pour démontrer aux bûcherons que l'individualisme est chose du passé en forêt et qu'ils doivent chercher des solutions collectives et non individuelles à leurs problèmes.

Le bûcheron de 1955 est impuissant lorsqu'il est laissé seul devant ses difficultés. Les bûcherons de 1955 unis dans une association professionnelles peuvent accomplir des choses qui les surprendraient eux-mêmes.

C'est par leur U.C.C. qu'ils trouveront cette puissance et c'est chez les bûcherons que la section forestière de l'U.C.C. trouvera également sa propre puissance.

Tous les bûcherons ont donc besoin de l'U.C.C., et pour ceux qui croient pouvoir s'en passer, disons que l'U.C.C. a besoin d'eux.

Tous les bûcherons dans l'U.C.C. tous les bûcherons protégés par des conventions collectives de travail, voilà l'objectif à atteindre.

Dons à la Société Historique

Au cours de la dernière assemblée régulière de la Société Historique, le président, M. le chanoine Victor Tremblay a fait part aux membres que d'intéressants dons ont été faits à la Société, au cours des deux dernières semaines.

141 documents ont été déposés aux archives de la Société; 323 photos dont 188 ont été fournies par le "Progrès du Saguenay" et 111 offertes par M. l'abbé Maurice Constantin du presbytère Ste-Anne à Chicoutimi-Nord.

Accès de rage au Manitoba

FLIN FLON (PC) — Une deuxième réunion d'urgence du conseil municipal de cette ville du Manitoba a été convoquée hier soir en vue d'étudier les mesures à prendre pour enrayer les méfaits de la rage qui s'est déjà propagée à une femme et une fillette de six ans, dans la région.

Le Conseil, à sa réunion de jeudi soir, a prix connaissance d'un rapport des laboratoires fédéraux à Hull. Ce rapport indique que le chat qui a mordu une fillette de Creighton souffrait de la rage, une maladie ordinairement propagée par les chiens.

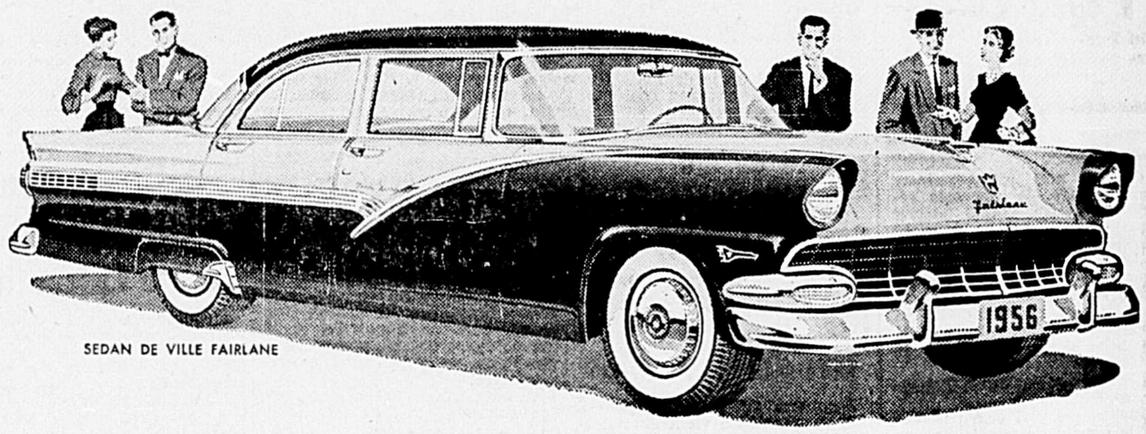
Une ménagère de la région avait au préalable était mordue par son toutou et des analyses ont révélé que son chien était atteint de la rage.

Ces deux incidents ont provoqué une campagne d'avertissement et d'inoculation contre la rage à Creighton et à Flin Flon, qui compte une population de 11,000 âmes.

Près de 800 chiens ont été vaccinés dans cette dernière ville, depuis une semaine, et l'on y a entrepris jeudi soir l'inoculation en règle de tous les chats.

Pourquoi vous contenter de moins?

Ayez une FORD "56"



SEDAN DE VILLE FAIRLANE

...c'est la seule qui vous offre toutes ces innovations:



NOUVELLE ligne Thunderbird

Seule la Ford possède cette ligne racée qu'a inspirée la célèbre Thunderbird . . . la voiture dont on parle le plus au Canada. Tout le monde est conquis par la ligne longue et basse de la Ford, sa silhouette "jeune" et profilée, ses somptueux intérieurs. La Ford vaut plus à l'achat . . . et plus à la revente!



NOUVEAU moteur Y-8 Thunderbird

Pour la puissance et les performances aussi bien que pour la ligne, la Ford "56" est la fidèle réplique de la Thunderbird. Son nouveau moteur Y-8 a des reprises fulgurantes qui vous permettent de conduire et de doubler en toute sécurité. La formule du bloc profond en Y assure une douceur, un silence et une vigueur incomparables.



NOUVEAU concept de sécurité

Seule la Ford est dotée du "concept de sécurité" — un ensemble de dispositifs de protection mis au point après des années de recherches. Le nouveau volant de sécurité, qui joue le rôle d'amortisseur en cas d'accident, et les nouveaux loquets de sûreté, qui empêchent les portes de s'ouvrir sous l'effet d'un choc, sont standard dans *toutes* les Ford "56".

Faire affaire avec le vendeur FORD-MONARCH, c'est faire le plus avantageux des placements. Avant de fixer votre choix, ne manquez pas de voir et d'essayer la Ford "56"... monarch

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans quelques modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.)

Ford MONARCH LE GARAGE AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI LIMITEE

54-60, RUE RACINE EST TEL.: 4-4401

LES MEILLEURS AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SE RECONNAISSENT À CES SYMBOLES: monarch A-1

NOS REPRESENTANTS
Gérant du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: 4-4474 - Rés.: 4-5074
CHICOUTIMI: — Tél.: 4-4474 — 316 rue Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI: Yves Villeneuve — tél. 2-5691, — 73 St-Pascal
ARVIDA: Georges Falaise — Tél.: 8-5714 — 129 Régina
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED: Jos.-Edouard Dufour — Tél.: 4-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, LUNDI, 12 DÉCEMBRE 1955

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI: (bureau: 4-4474 - Chef des nouvelles: 4-2861)
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 38, Louis-Hébert Tél.: 2-2424
ALMA: Paul Tremblay — 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: 2-2262
ARVIDA: Georges Falaise — 129 Régina — Tél.: 8-5714
BAGOTVILLE-PORT-ALFRED: Clermont Carrier — 216, 2e rue Tél.: 425-J
ST-FELICIEN: Rolande Potvin.



Les manifestations contre la hausse du billet de tramway à Montréal ont pris un caractère de violence inouie, lorsque des vandales ont dirigé les émeutes après qu'un défilé de 2,500 étudiants ait amorcé les protestations. La Commission de Transport admet au-delà de $100,000 de dommages. Ci-dessus une scène du tumulte. (CPC).

110 émeutiers appréhendés au cours des manifestations de vendredi à Montréal

172 trams et 64 autobus avariés

MONTREAL (PC) — L'émeute éclatée vendredi dans la métropole a été la pire depuis celle qu'avait provoquée en 1917 l'entrainement militaire obligatoire.

C'est ce qu'affirme l'inspecteur Ernest Bélanger, de la Sûreté montréalaise, qui à un certain moment était prêt à lancer 700 hommes à la répression de tout nouvel éclat de violence.

Quelque 110 suspects appréhendés la veille ont défilé durant trois heures samedi matin devant un juge de la Cour municipale. La plupart des adolescents portant la veste de cuir, ce symbole nord-américain de la jeune délinquence, ils ont été inculpés de diverses offenses s'échelonnant entre les voies de fait contre les policiers et la destruction délibérée.

Les manifestations avaient débuté dans la journée, sur un mode relativement paisible, par un défilé étudiant visant à protester contre la hausse des tarifs du transport en commun à Montréal. Ce défilé a cependant dégénéré plus tard en une mêlée de jeunes voyous livrés au vandalisme contre les autobus et les tramways.

Les dégâts

Le mot vandalisme n'a rien d'exagéré. Soixante-quatre autobus de 172 trams ont été endommagés, mis à sac, incendiés même. Les jeunes enragés se sont armés de cailloux, de bouteilles, de bornes de sécurité et d'enseignes publiques pour briser les portes et les fenêtres des véhicules de la Commission de Transport; ils ont crevé les pneus des autobus.

L'émeute a fait une quarantaine de blessés. Pour sa part, la Commission évalue les dégâts à plus de $100,000 mais un porte-parole a laissé savoir hier que toutes ses équipes d'entretien ont travaillé sans interruption à réparer les dommages et que tous les véhicules inutilisables vendredi soir seront remis en service aujourd'hui.

La plupart des émeutiers étaient des adolescents. Il en est même un, rapporte un conducteur de tram, qui dans la mêlée a brandi un revolver. Le garde-moteur a appliqué violemment les freins et outragé a culbuté le voyou à l'extérieur.

Les Montréalais en général attribuent le pire de l'émeute aux vestes de cuir, mais l'inspecteur en chef Ernest Pleau, de la police métropolitaine, ne partage pas cet avis.

Etudiants à blâmer?

Pour lui, les étudiants sont tout aussi blâmables. "Ils ont fait autant que n'importe qui d'autre", déclare-t-il.

Mais ces autres n'étaient pourtant pas tous jeunes. Nombreux sont les adultes qui ont pris une part active aux actes de vandalisme. Ainsi rencontre-t-on parmi les personnes appréhendées vendredi soir un homme de 52 ans. Plus nombreux encore sont ceux-et la police s'en est plainte amèrement—qui ont encouragé les manifestants à la sortie des cinémas sans se mêler directement à eux.

A 10 heures, vendredi soir, la Commission de Transport retirait tous ses véhicules. Le service a toutefois repris normalement à l'heure habituelle, samedi matin. Quelques heures plus tard, une bande d'écervelés qui voulait repartir l'émeute a été rapidement matée par les agents qui patrouillaient en force les artères du centre métropolitain.

Le défilé préliminaire avait réuni près de 2,500 étudiants des universités de Montréal, McGill ainsi que du collège Sir George Williams.

Châtiment réclamé

Il s'était rendu à l'hôtel de ville, où le maire M. Jean Drapeau, leur promit 'de l'action comme vous n'en avez jamais vu". Il avait ensuite emprunté la rue Ste-Catherine mais un peu plus tard le chef du groupe ordonna le dispersement en donnant pour raison: "Nous devenons trop destructeurs." Mais incertaine pendant deux heures, une émeute prit naissance et ne s'interrompit que vers minuit.

En Cour, le lendemain, la majorité des détenus ont nié leur culpabilité et leurs procès ont été fixés à la semaine prochaine. La destruction délibérée est passible au maximum de 14 ans de pénitencier.

Le procureur de la Commission, M. George Emery, a fait observer à cette occasion que "les dommages infligés à la Commission et à ses services sont très sérieux"; il a réclamé un châtiment 'exemplaire".

Sibelius à 90 ans

HELSINKI (Reuters) — Jean Sibelius, l'un des titans de la musique symphonique du siècle et le plus grand compositeur de la Finlande, a tranquillement célébré chez lui, jeudi, son 90ème anniversaire de naissance. Il n'a reçu qu'un hôte, le président finnois, M. Passakivi; le reste de la journée, il a fumé le cigare et décacheté souhaits et télégrammes. Son entourage a récemment rapporté que son ouie est parfaite et qu'il compose toujours "mais pour lui-même, non pour le monde extérieur".

Un journal du Vatican raconte la vision qu'a eue S. S. Pie XII

"J'ai vu le Seigneur," admet le Saint Père

CITE DU VATICAN (PA)—Selon L'Osservatore Romano, un visiteur intime a révélé que le pape Pie XII s'est exclamé le 2 décembre 1954: "Ce matin j'ai vu le Seigneur".

Le journal du Vatican, rompant son silence au sujet de la vision du Christ qu'aurait eue le Souverain Pontife durant sa grave maladie de l'hiver dernier, dit que le pape était "mécontent" du fait que son expérience a été révélée au monde.

"Il convient de préciser que le Saint Père a manifesté son mécontentement à l'égard de cette indiscrétion, même si elle a été faite, sans aucun doute, avec de bonnes intentions," dit L'Osservatore.

Le rapport de la vision du pape fut d'abord publié par l'hebdomadaire Oggi, de Milan, le mois dernier. Le bureau de presse du Vatican confirma le rapport le 21 novembre. Mais le journal officiel du Vatican avait maintenu le silence à ce sujet jusqu'à samedi.

A cause des "incertitudes et des suppositions inexactes", le journal dit qu'il expose "la vérité avec précision, telle que nous l'avons apprise de l'un des rares collaborateurs qui, en ce mois de décembre, ont approché quotidiennement le Souverain Pontife."

Insigne témoignage

On croit dans les milieux du Vatican que l'informateur est Mgr Angelo Dell' Acqua, secrétaire d'Etat substitut du Vatican.

L'Osservatore dit que ce prélat a rédigé un compte rendu de l'expérience du pape comme il l'a d'abord apprise de Pie XII lui-même et a ensuite placé ce rapport dans une enveloppe scellée avec l'inscription suivante: "Pour ouvrir après ma mort".

Mais, ajoute le journal, après l'article publié par Oggi, le prélat a cru de son devoir de porter son rapport à l'attention du Souverain Pontife, qui a "confirmé la véracité des notes".

Ces notes viennent confirmer les rapports antérieurs révélant que le pape ait distinctement entendu, le 1er décembre, une voix lui annonçant qu'il aurait une vision et que le lendemain le pape a déclaré: "Ce matin j'ai vu le Seigneur". C'est dans les jours suivants qu'il se rétablit de la maladie qui avait fait craindre pour sa vie.

La coalition Menzies balaie les élections en Australie

SYDNEY (Reuters)—La coalition libérale-paysanne du premier ministre Robert Menzies, déjà assurée d'être réélu avec une majorité grandement accrue à la Chambre des représentants d'Australie, reprendra apparemment le contrôle du Sénat.

La victoire de la coalition est interprétée comme un mandat du peuple à Menzies pour continuer d'appliquer ses plans économiques.

Quand le comptage des 5,171,000 bulletins a cessé dimanche soir, la coalition libérale-paysanne était assurée de 75 sièges, contre 41 pour les travaillistes et un indépendant. A la dernière Chambre, le gouvernement avait 64 sièges, les travaillistes 50 et le groupe travailliste anticommuniste, sept.

Cinq sièges de la Chambre des représentants, dont celui du chef travailliste Herbert Evatt, étaient encore douteux à la suite des élections de samedi.

Le gouvernement semblait également assuré d'une majorité des 60 sièges du Sénat, où il détenait une majorité de deux sièges avant les élections. On ne connaîtra pas avant quelques jours les résultats complets. Trente-six sièges étaient à pourvoir dans cette élection, pour un mandat de six ans.

Action économique

Menzies a obtenu du peuple un renouvellement de son mandat sans avoir à fournir les détails de sa politique d'action économique. Il n'a fait jusqu'ici que de vagues allusion aux mesures qu'il entend appliquer, en outre des réductions dans les importations, le resserrement du crédit bancaire et des restrictions sur les achats à tempérament.

Le premier ministre a dit que le gouvernement serait prêt à prendre toute autre mesure qui serait nécessaire si la coopération qu'il a demandée ne réussit pas à enrayer l'épuisement des réserves d'outre-mer.

La possibilité que M. Evatt perde son siège dans le comté de Barton, à Sydney, était telle que certains de ses partisans discutaient un projet de lui trouver un siège assuré ailleurs, où il pourrait gagner une élection complémentaire.

Alors qu'il restait 2,000 bulletins à comter, Evatt avait 19,577 voix, W.T. Arthur, un libéral, avait 18,418 voix et E.G. Trembath, un indépendant, 1,525. En vertu du système préférentiel, Evatt devra gagner la moitié des voix non comptées et environ un tiers des seconds choix sur les bulletins du candidat indépendant.

Parti divisé

La presse australienne a salué la victoire de la coalition comme un triomphe sur un parti travilliste divisé.

En concédant la défaite samedi, Evatt a dit que le succès du gouvernement est dû en grande partie au changement des frontières électorales après le recensement fédéral de l'an dernier.

Le parti travailliste a obtenu une plus grande parti du vote populaire que la coalition en dépit de la dissension dans ses rangs. Les sept candidats du groupe travailliste dissident ont été défaits.

Roland Roy va échapper à l'échafaud par un verdict d'homicide involontaire

QUEBEC (PC)—Roland Roy, un jeune menuisier qui était menacé de la peine de mort pour avoir tué la jeune fille qu'il aimait le 6 octobre dernier, dans une rue de Sillery, ne montera pas sur l'échafaud.

Un jury de 12 hommes a réduit samedi à une accusation d'homicide involontaire l'accusation de meurtre qu'avait portée le ministère public contre l'ouvrier de 25 ans. Les jurés ont délibéré un peu moins d'une heure avant de rendre leur verdict.

En entendant le verdict, Roy a pâli, est demeuré un long moment impassible, puis s'est détourné pour pleurer. Il recevra sa sentence mercredi.

Le crime d'homicide involontaire est passible de l'emprisonnement à perpétuité et la loi ne prévoit aucun minimum. Le juge peut imposer toute sentence moindre.

En remerciant les jurés, le président du tribunal, l'hon. juge Gérard Lacroix, a déclaré: "Messieurs, si cela peut vous être de quelque satisfaction, je peux vous dire que la Cour endosse votre verdict."

Une explication

Dans son allocution aux jurés avant le prononcé du verdict, le juge Lacroix a lu le texte de l'article 203 du code pénal où il est dit que l'homicide devient 'manslaughter" plutôt que meurtre, lorsque le délinquant a agi comme conséquence d'un réflexe qu'il n'a pu maîtriser, sous l'impulsion du moment, comme conséquence d'une 'action injuste", d'une "insulte".

Au cours de son long témoignage, l'accusé avait expliqué qu'il avait perdu la tête au moment où son amie, Mlle Françoise Vachon, âgée de 24 ans, semblait se sauver de lui. Il était alors question de rupture entre les deux jeunes gens qui se fréquentaient depuis deux ans. Roy, attribuant cette menace de rupture aux influences de la famille Vachon, voulait que son amie lui exprime elle-même son sentiment sur le sujet.

Le verdict a été rendu vers six heures samedi après-midi alors que la foule massée dans la salle d'audience depuis dix heures le matin avait hésité à quitter les lieux, à l'ajournement pour le diner.

La foule attend

Dans un geste inaccoutumé, le président du jury, M. J.-B. Jobin, a fait la révérence devant le grand crucifix pendu au mur, au-dessus du banc des jurés, et a annoncé: "Nous disons que l'accusé doit être trouvé coupable d'homicide involontaire".

Question de $100,000

NEW-YORK (PA) — Ayant répondu avec succès à une question particulièrement complexe sur les chants folkloriques, Mme Ethel Park Richardson, de Los-Angeles, a gagné $100,000 samedi soir.

Jamais auparavant, à la radio ou à la télévision, un prix aussi considérable n'avait été accordé; le précédent record a été établi au programme télévisé "The $64,000 question" où deux personnes se sont mérité le prix.

Les bras au ciel, Mme Richardson, est âgée de 72 ans, s'est écriée: "Je lui en donnerai le dixième!" C'était une allusion directe aux oeuvres de charité. Mais le fisc réclamera aussi sa part, qui est la plus grosse. Mme Richarson estime en effet qu'une fois remplies les exigences de l'impôt, il ne lui restera que $30,000.

La gagnante en était à sa 2e tentative. Comme elle avait raté sa chance la semaine dernière, on lui a donné l'occasion de se reprendre.

Cannonnade sur la mer de Galilée

JERUSALEM (PA) — Un porte-parole militaire de Jerusalem a fait savoir que des unités de l'armée israélienne ont attaqué des positions syriennes hier soir sur le littoral nord-est de la mer de Galilée.

Il a soutenu que les canonniers syriens avaient d'abord ouvert le feu sur une vedette de la police israélienne qui protégeaient des bateaux de pêche dans la mer de Galilée. A la tombée de la nuit, le combat se poursuivait encore.

De l'autre côté de la frontière, un porte-parole syrien a prétendu que deux bateaux armés d'Israel avaient ouvert le feu sur deux villages frontaliers, durant 15 minutes, samedi, et que la riposte des Syriens avait contraint les embarcations à se retirer. Mais on ne signale pour l'instant ni tué ni blessé.

Un autre porte-parole, israélien celui-là, donne de l'Incident une tout autre version. Il affirme que les positions syriennes ont ouvert un feu de mitrailleuse et d'artillerie sur une vedette de la police

(suite à la 6ième page)

"Action de Lavage Insurpassée!"



NOTRE PRIX $374.50
FEMMES CONSENTIS AVEC PLAISIR!
"NOUVELLE MANIÈRE DE LESSIVER!"
LAUNDROMAT Westinghouse

B. Brassard Meubles
345 Davis ARVIDA Tél.: 8-5831
304 St-Dominique JONQUIERE Tél.: 7-7474

FOURNISSEURS ATTITRES DE LIQUEURS HOLLANDAISES
A FEU SA MAJESTE LE ROI GEORGES VI
WYNAND FOCKINK
DISTILLLATEURS DEPUIS 1679

GIN SUPERIEUR, flacon (FORMAT DE POCHE)	13 onces
GIN SUPERIEUR, litre (JARRE DE GRES)	35 onces
CREME DE MENTHE verte	26 onces
CREME DE MENTHE blanche	26 onces

LE SEUL ET UNIQUE GIN DE GENIEVRE IMPORTE DE HOLLANDE DANS LES JARRES DE GRES ET LES BOUTEILLES ORIGINALES. MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

A de nouveaux bas prix, à tous les magasins de la C.L.Q.

En tout temps... en toute occasion...



Pepsi rafraîchit sans alourdir

"BIEN DES PEUPLES S'ESTIMERAIENT HEUREUX... de pouvoir disposer des moyens qui sont à notre portée!"





J.-EDOUARD LABELLE, O.B.E., C.R.

(Extraits des allocutions prononcées par le Président et le Vice-Président et Gérant Général lors de la 55e Assemblée Générale des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada.)



J.-UBALD BOYER



"L'activité a été intense au cours de l'année. L'indice du volume de la production a atteint de nouveaux sommets. Le Canada en est arrivé au cours de 1955 à donner du travail à presque tous ceux qui ont désiré travailler."

"Les progrès de 1955 sont sans doute attribuables pour une part à un regain d'activité de notre commerce extérieur, mais le principal facteur du redressement semble se situer dans le secteur de la construction pour fins domiciliaires."

"A moins que quelque chose de bien précis ne soit fait pour relever l'économie de la classe agricole, on pourrait voir baisser son niveau de vie pendant que s'améliorerait celui de plusieurs autres catégories de citoyens. Une telle situation ne serait guère tolérable ni du point de vue de l'intérêt général ni de celui de la justice ou de l'équité."

"L'ensemble de nos prêts est passé de $102 à $116½ millions, une augmentation de plus de 14%. La Banque a été heureuse de mettre à la disposition de sa clientèle des crédits de plus en plus importants qui ont contribué à l'activité industrielle du pays."

"Les dépôts commerciaux ont atteint un niveau de $101 millions, une augmentation de $16 millions attribuable à la fois au concours très efficace accordé par la Banque à sa clientèle commerciale et au progrès constant réalisé par la grande majorité des entreprises."

"Le nombre et le montant de nos prêts aux cultivateurs se sont accrus considérablement au cours de l'année. Nous sommes heureux d'avoir pu de nouveau, grâce à notre vaste réseau de succursales et d'agences dans les régions agricoles, aider par des avances judicieuses cet important secteur de notre économie."

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Vous pouvez obtenir le texte intégral des allocutions en vous adressant au *Service de Publicité* à 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI Tél.: 4-3097

TOUTE CETTE SEMAINE JUSQU'A SAMEDI

NAPOLEON



un film conçu, écrit et réalisé par SACHA GUITRY

Le monumental film EN COULEURS qui a fait salle comble dans les théâtres de la province avec DANIELLE DARIEUX et JEAN CHEVRIER
1h. p.m., 4h. 30 p.m., 8h. 20 p.m.
— aussi —
L'HOMME EXPLOSIF
Admission Soirée: .75 Matinée: .50 Taxe incluse
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI Tél.: 4-5469

AUJOURD'HUI A MERCREDI
Programme double français:
LA REINE MARGOT
en couleurs avec JEANNE MOREAU et FRANCOISE ROSAY
— aussi —
L'ILE ENCHANTEE
avec VAN JOHNSON et JUNE ALLYSON
Sujet court

THÉÂTRE CARTIER CHICOUTIMI Tél.: 4-3138

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double:
PUSHOVER
avec FRED McMURRAY et KIM NOVAK
(90) 1h. p.m., 4h. 30 p.m., 7h. 45 p.m.
— aussi —
LE MONDE LUI APPARTIENT
version française en couleurs avec GREGORY PECK et ANN BLYTH
(103) 2h. 40 p.m., 6h. p.m., 9h. 25 p.m.
Ce soir: FOTO-NITE à 9h. 15 p.m.

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRI

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES, ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE

518 AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.P.A.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	UN AN,	6 MOIS,	3 MOIS	
Livraison par camelots :	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste :	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" aux Etats-Unis :	$10.00	$5.00		
Autres pays étrangers :	$13.00			

CHICOUTIMI, LUNDI, 12 DÉCEMBRE 1955

Un plébiciste municipal aurait-il été légal?

Nous reproduisons ci-après l'avis légal qu'adressait au Conseil municipal Me Roland Angers, chargé par la Ville de Chicoutimi de déterminer si un referendum ou un plébiscite municipal respectait la légalité. Un projet dans ce sens avait fait l'objet d'une résolution du Conseil le 21 novembre dernier.

CHICOUTIMI, 2 décembre 1955.
Son Honneur le Maire ROSAIRE GAUTHIER,
Messieurs les Echevins,
CHICOUTIMI.
Messieurs:-

Dans une résolution en date du 21 novembre dernier, le Conseil de la cité de Chicoutimi exprime l'intention de consulter les électeurs propriétaires sur l'opportunité de procéder à la municipalisation de la distribution de l'électricité ou à un renouvellement de contrat avec la Compagnie Electrique du Saguenay. Cette résolution contient la réserve d'une opinion légale sur les pouvoirs et les attributions du Conseil en pareil cas.

Il s'agit donc de savoir si le Conseil de la Cité de Chicoutimi a le pouvoir de s'adresser aux propriétaires de la ville et de leur demander s'ils sont en faveur du principe de la municipalisation de la distribution de l'électricité, ou s'ils préfèrent un renouvellement de contrat.

La résolution du 21 novembre parle d'un référendum et de pébiscite. Quel que soit le mode de consultation, qu'on l'appelle référendum, plébiscite ou autrement, la question à l'étude demeure la même.

Pour répondre à la demande du Conseil quant à ses pouvoirs de consultation comme mentionné précédemment, il est nécessaire d'établir quelques principes de base que nous exposerons aussi clairement et aussi brièvement que possible.

Il est de jurisprudence bien établie que: "le rôle et les pouvoirs d'une municipalité sont de la nature d'un mandat, mandat légal, précis et circonscrit, accordé par la Législature et contenu dans sa charte". (Nous référons à la cause Martel - vs - Cité de Québec, 75, C.S., page 4).

La Cour d'Appel a décidé: "qu'une corporation municipale ne peut exercer que les pouvoirs qui lui sont expressément délégués par la charte ou par la loi générale qui la régit". Nous référons à la cause: Corporation du Village de St-Jérôme - vs - Lake St-John & Power Company. 47 C.B.R. page 20.

Ce même principe établi par la Cour Supérieur et par la Cour d'Appel, existe dans d'autres pays comme en Angleterre et aux Etats-Unis. Dans son traité sur les Corporations Municipales, au volume1, page 277, McQuillins écrit: "En Angleterre et dans les Etats-Américains, c'est un principe fondamental que les autorités locales (corporations municipales) sont limitées dans leurs pouvoirs à ceux qui sont spécifiquement accordés dans leur charte et dans les lois générales ou spéciales, émanant de l'autorité constituée".

Maxwell, dans son volume sur l'interprétation des Statuts, exprime la même opinion aux pages 300 et 301.

Le mandat légal confié au Conseil Municipal doit être exercé par ce conseil lui-même. La jurisprudence est à l'effet que "les corporations municipales ne peuvent déléguer les pouvoirs administratifs ou constitutionnels qu'elles doivent exercer par leur conseil d'administration". (Voir Paré -vs- Cité de Québec 67 C.S., page 100....

Un examen attentif de la charte ainsi que des lois générales et spéciales applicables aux Cités et villes laisse voir clairement qu'il n'existe aucun texte prévoyant de référendum, de plébiscite ou de consultation populaire, sur un principe tel que celui énoncé dans la résolution du 21 novembre. Il s'ensuit donc que le projet de règlement mentionné dans la résolution n'entrerait pas dans les cadres des pouvoirs ou attributions accordés aux Conseils Municipux.

La loi et la jurisprudence ne permettent pas non plus d'interpréter les pouvoirs généraux accordés à la Cité, en vue d'étendre ces pouvoirs par déduction ou autrement. Les pouvoirs doivent exister expressément, conformément à la jurisprudence citée précédemment.

Le Législateur a d'ailleurs passé une Loi spécifique sur la Municipalisation de l'électricité. Il s'agit du chapitre 213 des S.R.Q. 1941. Cette loi indique clairement la marche à suivre et nulle part il n'est question de consulter les électeurs sur le principe de la municipalisation.

Nous référons spécialemnt à l'article 4 qui se lit comme suit:

"Toute corporation municipale peut adopter, modifier ou abroger des règlements pour l'établissement et l'administration d'un système électrique, pour les besoins publics et ceux des particuliers ou des corporations désirant s'en servir dans leurs maisons, bâtiments ou établissements".

Le règlement pour l'établissement et l'administration d'un système électrique tel que prévu au paragraphe 4, doit être approuvé par la majorité en nombre et en voleur du vote donné par les électeurs propriétaires. Aucune autre approbation n'est requise.

L'article 6 de la même loi se lit comme suit:

"Le Conseil municipal est revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour établir et administrer le système électrique que prévoit le règlement".

L'article 456 de la Loi des Cités et Villes est au même effet. Il édicte ceci:

"456. Le Conseil est revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour l'établissement et l'administration de système d'éclairage au gas, à l'électricité ou autre lumière, pour les besoins publics et ceux des particulers ou corporations désirant éclairer leurs maisons, bâtments ou établissements".

Il faut donc en conculre que le Conseil doit d'abord et avant tout passer un règlement est ensuite soumis aux électeurs propriétaires pour approbation ou pour rejet. Ces prescriptions du chapitre 213 des S.R.Q. 1941 étant positives et explicites, il semble impossible d'interpréter et d'étendre ces pouvoirs de manière à justifier une consultation préalable chez les électeurs propriétaires tel que mentionné dans la résolution du 21 novembre.

Par ailleurs, ni la Loi ni la charte ne prévoient de mode ou de procédure à suivre dans le cas de consultation préalable sur un principe comme celui mentionné dans la résolution du 21 novembre.

Si la Législature avait permis ou autorisé une telle consultation populaire ou plébiscite, il aurait en même temps prévu la procédure à suivre. Il n'existe dans nos lois que deux cas de consultation des électeurs par voie de référendum. Il s'agit de la loi de l'avance de l'heure, chapitre 226 et de la Loi de Tempérance chapitre 257. Dans ces deux lois l'autorisation est expresse et la procédure à suivre est indiquée.

En conclusion, je suis d'opinion que la charte, les lois générales ou spéciales ne contiennent aucun texte autorisant le conseil à consulter préalablement les électeurs propriétaires dans le cas mentionné à la résolution du 21 novembre, et aucune procédure n'est prévue pour une telle consultaton.

Avec mes respectueux sentiments, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,
(signé) ROLAND ANGERS.

Garçonnet brûlé à mort à Laurierville

Laurierville (PC) — Gabriel Nadeau, un garçonnet de 4 ans, a péri vendredi matin dans l'incendie qui a rasé sa demeure, à Laurierville, 60 milles au sud-ouest de Québec. Les flammes ont pris naissance au moment où toute la maisonnée dormait encore mais les parents de la victime, M. et Mme Donat Nadeau, ainsi qu'un autre enfant, se sont échappés en vêtements de nuit.

Les manifestations des étudiants de Montréal ont été sans lendemain

MONTREAL (PC) — Les violentes manifestations de vendredi contre la récente hausse des tarifs du transport en commun ont été sans lendemain, malgré qu'elles aient provoqué une interruption presque complète de tous les services de la Commission de transport de Montréal vendredi soir.

Tramways et autobus ont repris leurs itinéraires à 4 h. du matin, comme d'habitude. Ils étaient en repos depuis 10 h. la veille, en raison d'une émeute de petit calibre qui a fait suite à une manifestation étudiante pourtant bien réglée.

Quelque 40 personnes ont été blessées, mais aucune sérieusement. La Commission rapporte de son côté que 172 trams et 64 autobus ont été endommagés et elle évalue pour le moment les dégâts à $50,000. Elle devra cependant attendre jusqu'à lundi avant de déterminer l'ampleur des pertes au total.

Un porte-parole a laissé entendre que le service du transport en commun fonctionne normalement; mais ce n'est que samedi et ce jour-là, les véhicules de la Commission sont habituellement moins nombreux. Là encore, il faudra attendre jusqu'à lundi pour réaliser dans toute leur étendue les conséquences des démonstrations d'hier.

En général, a précisé le porte-parole, il circule 17 pour cent moins de véhicules publics le samedi.

Bouilleurs amendés

ST-HYACINTHE (PC) — Deux bouilleurs de cru de St-Hyacinthe, Marcel Labonté et Pierre Hamel, ont été condamnés à chacun $300 d'amende vendredi, sous l'accusation d'avoir distillé de l'alcool à domicile à l'aide d'un alambic. Tous deux sont de Montréal. Un troisième inculpé, Paul Allaire, de Rougemont, sur la propriété duquel l'alambic a été trouvé, a été condamné à $100 d'amende.

Fin de la navigation à Québec

QUEBEC (PC) — Québec a vu partir hier les deux derniers paquebots de la saison présente de navigation.

L'Arosa Sun, qui portait à bord plus de 600 passagers, a levé les amarres vers minuit.

C'est d'ailleurs un autre paquebot de la ligne Arosa, le Arosa Star, qui l'an dernier fut le dernier à quitter le port de Québec. Il était parti le 11 décembre.

On croyait que le Arosa Sun déclasserait cette année ce genre de record, puisque ses armateurs avaient fixé le 18 décembre comme date de son départ. Mais l'apparition des glaces sur le fleuve et la température constamment froide ont poussé la compagnie à avancer la date.

Plus tôt dans la journée un autre paquebot, le Seven Seas de la ligne Holland America, a de même entrepris la traversée océanique.

Le pr esiemreruHdvteneaâre l'autre à Bremerhaven.

RADIO-SACRE-COEUR

(du 12 au 17 décembre 1955)

Lundi: La Parabole du Grain de sénevé, par le P. Wilfrid Girouard, s.j.: 1) — Le tableau.

Mardi: 2) — La leçon.

Mercredi: L'ENFER — Le délire d'une sainte, par le P. Vincent Colozza, s.j.

Jeudi: L'ENFER — L'amour dans la haine, par le P. V. Colozza, s.j.

Vendredi: Préparation à Noël, par le P. Paul Chartier, s.j.

Samedi: NOEL — L'étrange paix de Jésus, par le P. Emile Muller, s.j.

REGION DE CHICOUTIMI

Chicoutimi:	CJMT—1450	7.15 a.m.
Jonquière:	CKRS— 590	8.00 a.m.
Alma:	CFGT—1270	7.30 a.m.
Roberval:	CHRL— 910	8.15 a.m.

Histoire régionale

On montait au "Lac"



La route de Chicoutimi à Chambord est un ruban d'asphalte. On la parcourt en 60 à 75 minutes, selon l'humeur de l'homme au volant. Si le tronçon entre Jonquière et Larouche avait moins de méandres, on y gagnerait sur le temps, sinon sur la sécurité.

Le père Jean De Quen, qui, le premier parmi les Blancs, fit le trajet en canot, par la rivière Chicoutimi, les lacs Kénogami et Kénogamishiche, la rivière des Aulnaies, la Belle-Rivière et le lac Saint-Jean, y mit environ deux jours et demi. C'était en 1647.

Plus près de nous, à l'époque de la colonisation, les voyages ressemblaient à ceux d'il y a trois siècles, mais les trajets se faisaient surtout par terre. J'en présente un qui date de 1861. Son héros est Ovide Bouchard qui devait être, vingt-deux ans plus tard, le premier colon du Lac-Bouchette. Il me l'a raconté lui-même en 1920.

En 1861, il avait 24 ans, et c'était son deuxième voyage. Précédemment il avait fait un défriché à la Pointe de la Traverse, en face de l'île à Dumais; après l'avoir ensemencé il était retourné chez son père, à la Petite-Rivière-Saint-François.

Pour tout dire, il y avait dans les motifs de sa promenade à la Petite-Rivière une large place pour Zoé, sa future, la fille d'Archange Tremblay, dont il s'était "tant ennuyé" pendant son séjour au "Lac" que le dimanche il passait sa journée à arracher et replanter du blé pour tromper son ennui.

Il revenait donc, au mois d'août, seul, amenant une vache pour commencer son troupeau.

De la Baie-Saint-Paul à Chicoutimi, il avait fait le trajet sur une goélette de Boncourt, avec un capitaine qui "entrait pour la première fois dans le Saguenay", mais qui le débarqua sans mécompte au Bassin, "en face de chez le bonhomme La Piroche".

La première étape de la montée fut facile. Outre sa vache, notre colon avait une charge de "butin". Il se fit donc monter en charette jusque chez Alec Bégin, au Portage des Roches.

De là, la circulation se faisait par les lacs et les rivières. Il y avait pour la traversée du lac Kénogami un service de barges conduites par les Desbiens dits Bégin: Alec et Raphaël. Les barges se trouvent à l'autre bout du lac (21 milles), la femme lui dit: "Vous n'avez qu'une chose à faire: laisser votre vache en pacage par ici vous, vous en retournez jusqu'à ce que les barges arrivent".

"Ca fait que, dit-il, je suis revenu au Grand Brûlé. En passant chez Denis Tremblay, je demande à souper. Il n'y avait pas de quoi manger; ils étaient à la soupe aux herbes. Celui qui était descendu avec moi du Portage me dit: Ce n'est pas chez nous non plus que tu en trouveras; il n'y a pas de pain, pas-en-tout, au Grand Brûlé".

Remonté au Portage le lendemain, Ovide Bouchard recevait l'hospitalité, pour coucher, chez Raphaël "Bégin". "J'étais couché dans un lit du coin, quand j'entends jurer comme un diable au dehors. Bing! bang! dans la porte. . . C'était Raphaël qui arrivait, son train ordinaire. "Qu'est-ce que cet animal-là? dit-il à sa femme en m'apercevant. . ."

Le lendemain on commença de bonne heure le chargement des barges. "La question du butin fut vite réglée; mais ce fut toute une affaire pour la vache. . . Cela m'inquiétait. . . En voyant le pauvre Gilles Belley (qui n'avait qu'un bras) se morfondre à embarquer des barils, des sacs de sel, et le reste, je m'offre à le remplacer à la besogne. Il accepte, et ça ne prend pas de temps que tout était fini. Gilles était content. . . Raphaël jette un coup d'oeil sur la barge encombrée et, me désignant du menton, il dit à Gilles: "C'est un vigoureux!..... Est-elle bien grosse, sa vache? Quelques minutes après ma vache était à bord, pardessus tout le reste, et elle passait gratis. J'ai payé $1.50 pour mes autres bagages: c'était pas cher. . . J'aidais à ramer."

Chacun peut deviner ce que pouvait être l'exercice de pousser à la rame, d'un bout à l'autre du lac Kénogami, ces barges surchargées de marchandises lourdes

On laissait les barges à la tête du lac, "chez Moïse Hudon". N'ayant pas de cheval, notre colon dut laisser là ses effets. Il les confia à Raphaël "qui se chargea de les rendre avec les effets de Monsieur Price, pour 11 chelins". Lui continua sa route, menant la vache devant lui, s'arrêtant aux bons moments pour donner à la bête le temps de manger.

"Mais, dit-il, j'avais laissé tout, tabac et allumettes, avec mes bagages, et je pâtissais de ne pas fumer en passant près d'une petite grange, j'avise un homme, et je me fais donner de quoi fumer.

"La première journée, je me suis rendu coucher chez Georges Lebel, à la chute de la Belle-Rivière (au pont actuel, rang Caron). C'est là que mon reste de pain a fait rien qu'un saut. La dernière maison du chemin était chez Delamarre (Charles, père de l'abbé Elzéar et grand-père de Victor "le roi de la force"). Il ne voulait pas entendre parler de me laisser partir avec une vache, mais fallait bien. A partir de là, je n'avais plus d'autre nourriture que le lait de ma vache. . . Dans une maison, on m'a offert le dernier morceau de pain qui restait.

"Pour le chemin, il n'y en avait pas. Je suivais les traces de Protais Guay et Célestin Bégin qui, un peu avant, avaient monté des animaux de la Baie. Arrivé au Poste (près de Desbiens), je suis resté trois jours chez Monsieur Skene, à cause d'une tempête. J'ai traversé la rivière du Poste (Métabetchouan), ma vache à la nage. Puis j'ai fait le reste du trajet par la grève du lac à travers le bois."

Le passage du Rocher Percé n'était pas facile. Je n'ai pas noté les détails de la dernière étape. Mais je crois voir encore le geste large et le visage soudainement illuminé du vieillard quand il dit: "Puis là, j'aperçois de loin mon grain, que j'avais semé avant de partir....."

Victor Tremblay, prêtre
De la Société Historique
du Saguenay.

Fondation Pie XII

CITE DU VATICAN (CCC) — Le Comité de continuité des Organisations internationales catholiques a pris, lors de sa dernière réunion, la décision de marquer par un geste universel le 80e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XII. C'est le 2 mars 1956 que le Souverain Pontife célébrera cet anniversaire, en même temps qu'il entrera dans la 18e année de son pontificat.

Estimant que le geste extérieur le plus apte à rendre hommage à la personne de Pie XII à cette occasion serait d'intensifier la campagne de générosité en faveur de la **Fondation Pie XII**, le Comité permanent des Organisations internationales catholiques convie le monde catholique à soutenir généreusement cette Fondation durant l'année 1956.

Cette Fondation, à qui le Pape a donné son nom, est destinée à soutenir l'apostolat des laïcs sur le plan international, qui est par excellence le champ d'activité du Saint-Père. L'invitation à faire de l'année 1956 une année de cette Fondation sera un geste d'attachement filial, qui sera en même temps une collaboration à un apostolat dont Pie XII se préoccupe intensément et auquel son pontificat a donné une particulière impulsion.

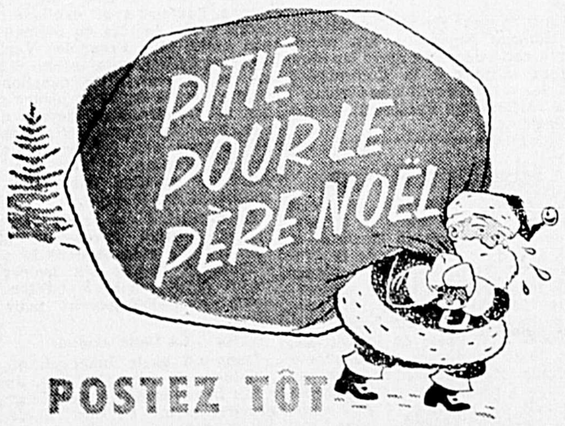
Les Organisations internationales catholiques ont été priées de prendre en main cette initiative et de convier le monde catholique à accentuer sa générosité pour la Fondation Pie XII, non seulement à l'occasion du 2 mars prochain, mais durant toute l'année 1956.

Octroi fédéral

OTTAWA (PC)—Un octroi de $50,000 a été accordé à l'Hôtel-Dieu de Tracadie au Nouveau-Brunswick, pour la construction d'un nouvel édifice pour les infirmières. On a précisé que ces subsides fédéraux permettront éventuellement l'agrandissement de l'hôpital auquel on ajoutera 37 lits, à même les pièces occupées présentement par les gardes-malades.

La Bible vous parle

Rien n'est impossible à Dieu. (Lc 1, 37) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible:.



POSTEZ TÔT

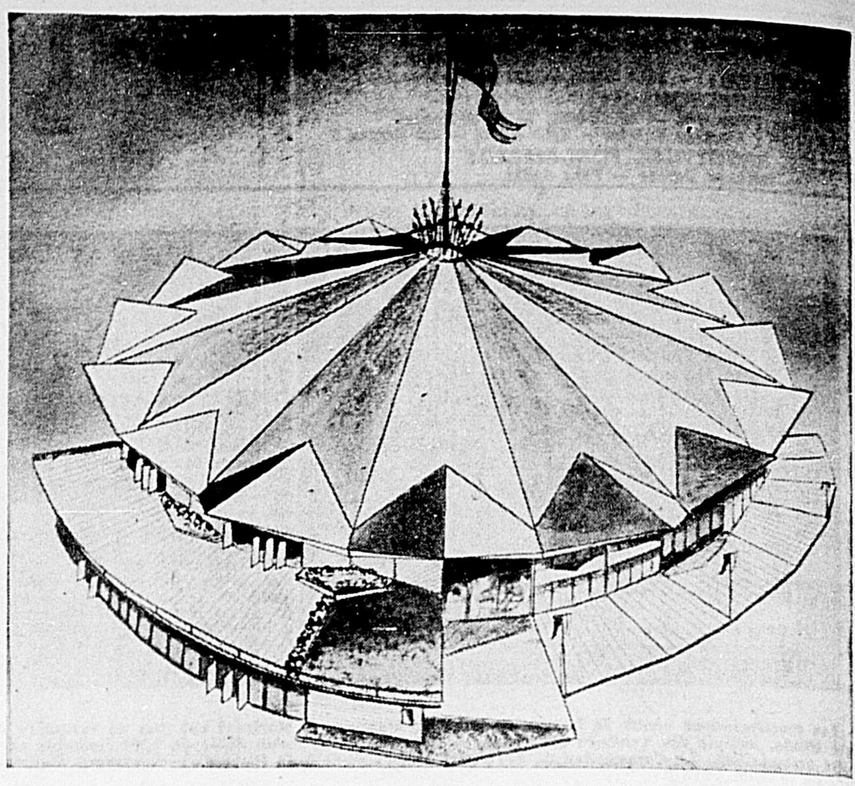
VOS ENVOIS DES FÊTES

L'heure est à la joie; pas aux déceptions! Faites arriver à temps vos colis et vos cartes de souhaits, et vous ne compterez que des amis le matin de Noël.

- POSTEZ TÔT
  Le 17 décembre est le dernier jour pour la livraison locale. Pour l'extérieur, demandez au bureau de poste.
- HÂTEZ VOTRE COURRIER
  Postez plusieurs fois par jour — emballez et ficelez solidement—adressez toujours de façon claire, correcte, complète — Ecrivez en lettres moulées l'adresse du destinataire et celle de l'expéditeur, et répétez-les à l'intérieur. Affranchissez toujours au complet.
- COURRIER DE LA 1re CLASSE
  Expédiez vos cartes de souhaits sous pli cacheté — elles seront admissibles au transport par avion — elles pourront renfermer un message écrit.

56 PO 1087

POSTES CANADIENNES



UNE NOUVELLE CHARPENTE D'ACIER sera construite au théâtre Shakespearien de Stratford, en Angleterre, sans changer toutefois la structure originale de l'auditorium. Cette construction remplacera la tente qui était employée depuis 1953, l'année de l'ouverture du festival. Le coût du travail s'élèvera à $984,000.00 que des souscriptions publiques défraieront. (CPC)

La grève des journaux à Détroit

DETROIT (PA)—La Newspaper Guild de Détroit, qui est affiliée au FATCOI, a proposé vendredi aux autres syndicats touchés par la grève des journaux de la ville un accord en vertu duquel pas un syndiqué ne retournerait au travail tant que tous les contrats ne seront pas ratifiés.

Les chefs de la Guild ont reconnu que cet accord pourrait cependant retarder la reprise de la publication des trois quotidiens de Détroit pendant quelque temps. Un peu plus tôt, les arbitres de l'Etat et du fédéral avaient rapporté "un sensible progrès" vers la solution de la grève des clicheurs, responsable de la fermeture.

La résolution que la Newspaper Guild a voté au cours d'une assemblée plénière entend empêcher, de concert avec les autres syndicats, qu'aucun employé reprenne l'ouvrage à moins que l'on ne remette à tous les syndiqués mis à pied depuis le 1er décembre le plein salaire qu'ils auraient dû toucher depuis.

Elle représente quelque 800 employés de la rédaction, de la gérance et du tirage du Times et de la Free Press et préposés à l'entretien du News.

Première rencontre

Les trois journaux emploient ensemble près de 4,600 hommes. Cependant les rédacteurs et les employés de bureau du News ne sont pas syndiqués; ils continuent de travailler durant la grève.

Tous les clicheurs des trois entreprises, qui sont au nombre de 116, ont quitté l'ouvrage et les membres des autres syndicats de l'industrie du papier refusent de traverser leurs lignes de piquetage, comme certains membres de la Newspaper Guild l'ont fait au tout début.

Les contrats de travail des six syndicats de l'industrie du papier impliqués sont tombés en désuétude. Il en est ainsi de celui du syndicat des charretiers, qui s'affilie au FATCOI et dont tous les conducteurs des camions de livraison sont membres. Le contrat de la Guild avec la Free Press est aussi expiré. Celui qui la lie au Times n'expire que dans un an, mais il est sujet à négociations au chapitre des salaires.

Les dirigeants de la Guild laissent entendre qu'ils ont commencé de transiger avec leurs collègues des autres syndicats à propos des conditions d'un retour à l'ouvrage.

Ces mêmes collègues se sont refusés pour leur part à tout commentaire, de même que l'Association des éditeurs de journaux de Détroit.

La Newspaper Guild a aussi adopté dans la journée une mesure d'assistance à l'intention de ses membres "impécunes" et de leurs familles. Elle commencera lundi à verser hebdomadairement $10 par personne de la même famille jusqu'à concurrence de $55 ou 90 pour cent du salaire que le syndiqué retire chaque semaine en choisissant, des deux moyens, le moins coûteux.

Le CCF proteste

TORONTO (PC)—Le leader cécéfiste de l'Ontario, M. D.-C. MacDonald, a critiqué hier la nomination des trois membres de la commission royale d'enquête sur la nomination des trois membres de la radio en affirmant que le choix du gouvernement fédéral n'est absolument pas représentatif. Il a ajouté que les commissaires désignés sont d'ores et déjà engagés à appuyer certaines réformes visant à la désorganisation de la radio d'Etat.

COMMENT obtenir un prêt cordial à NIAGARA FINANCE

Passez voir votre ami, le préposé aux prêts Niagara. Il vous aidera à obtenir le prêt cordial qui vous convient le mieux. Voici des vérités importantes pour vous au sujet des prêts Niagara.

Qui peut obtenir un prêt cordial Niagara?—Toute personne qui a la réputation d'être honnête et la capacité de rembourser.

Combien peut-on emprunter de Niagara? — Jusqu'à $1500; parfois plus.

Avec quelle rapidité puis-je toucher l'argent? — Parfois en 20 minutes; en moins de 24 heures pour la plupart des prêts.

Quel délai me donne-t-on pour rembourser?—Dans la table qui suit, vous trouverez quelques-uns des plans. Ils vous donneront une idée des périodes allouées pour divers montants: de 4 à 24 mois. Et pour les personnes, comme les cultivateurs et les instituteurs, qui ont un revenu irrégulier dans l'année, un projet spécial de remboursement peut être dressé pour les prêts excédant $500.

Les frais d'emprunt sont-ils tous les mêmes?—Jusqu'à $500., oui, en général; mais n'oubliez pas qu'avec Niagara, vous avez de l'assurance-vie sans frais supplémentaires.

Au delà de $500., plus le montant est élevé, plus la période est longue, plus le taux est bas. Faites la comparaison: vous "achetez" plus d'argent à un coût moindre en vous adressant à Niagara.

L'assurance-vie sur les emprunts en vaut-elle la peine?—Oui, voilà une source de tranquillité d'esprit pour la famille. Sans qu'il vous en coûte plus, les prêts de $1500. ou moins comportent de l'assurance-vie. Ne manquez pas de vous offrir cette protection lorsque vous empruntez.

Faut-il qu'un ami "appuie" mon emprunt?—Non, il est rare que les emprunteurs veuillent un endosseur. Et naturellement, pas besoin de sécurité bancaire.

Quels sont les modes d'emprunt?—Vous pouvez recourir à l'un des 4 plans Niagara que voici: 1—Sur voitures, camions, etc; seul le propriétaire signe. 2—Marie et femme, sur mobilier. 3—Sur équipement commercial. 4—Sur les bestiaux et l'équipement aratoire.

Est-ce qu'on m'accorde une entrevue privée? — Oui, à Niagara, votre entrevue sera privée, courtoise et amicale.

Pourquoi les gens empruntent-ils de l'argent? — Voici quelques-unes des raisons: pour consolider plusieurs petites dettes; pour réduire les gros paiements sur réparations de voitures et de camions; pour faire face aux cas urgents; pour réparer ou moderniser les maisons; pour augmenter un commerce; pour l'achat de graines, de bêtes ou d'engrais sur la ferme; pour tirer parti des prix plus bas dans les ventes au comptant.

Y a-t-il beaucoup de gens qui empruntent? — Oui, au Canada une famille sur quatre emprunte chaque année.

VOUS PAYEZ MOINS POUR PLUSIEURS PRÊTS CORDIAUX

VOUS RECEVEZ	PAIEMENTS MENSUELS				
	6	12	15	20	24
$100	$17.85	$ 9.46	$ 7.78		
250	44.63	23.64	19.46		
400	71.41	37.82	31.13		
600	106.95	56.55	46.65	$36.45	$31.45
750	133.40	70.35	57.85	45.15	38.95
1000	177.40	93.20	76.55	59.80	51.35
1500	266.05	139.80	114.50	88.85	75.90

VOUS POUVEZ REMBOURSER EN CHIFFRES RONDS A NIAGARA (QUELQUES EXEMPLES)

VOUS RECEVEZ	ET VOUS REMBOURSEZ
$105.75	12 mois à $10.
424.03	15 mois à $33.
919.35	20 mois à $55.
1483.20	24 mois à $75.

POUR LES PRÊTS DE $1500 ou moins
VOTRE VIE EST ASSURÉE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

CHICOUTIMI
Edifice Murdock - Chambre 200 - 23 est, rue Racine, Tél. 4-4168
ROBERVAL
Edifice Theatre Diana — 26, rue St-Alphonse, Tél.: 199
Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 85 villes
PRET CORDIAL $$$$$$$$ PRET CORDIAL $$$$$$$$ PRET CORDIAL $$$$$$$$

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme un jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

MARDI, 13 DECEMBRE

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (Le Bélier) — Mercure, votre planète est la plus avantageusement située. Tout indique que vous entreprendrez bien des choses aujourd'hui, mais que vous ne vienderez pas à bout de toutes.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (Le Taureau) — Il n'est pas bon de tenir les cordeaux raides. Plus de souplesse et d'aisange vous éviteront bien des erreurs. "Un ami est un frère", que ne considérez-vous les vôtres comme tel.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (Les Gémeaux) — Votre personnalité originale et ardente, trouve dans Mercure le stimulant dont vous aurez besoin ces jours-ci Vous êtes dans une période d'accomplissements profitables et réaliserez des oeuvres artistiques de belle valeur.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (Le Cancer) — La journée sera progressive et votre activité connaîtra un heureux couronnement dans la soirée. Même si vos projets prennent un certain temps à se réaliser, tout indique que votre patience et votre habileté finiront par triompher.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (L eLion) — Quels que soient vos intérêts, ils sont sous de bons auspices! Les architectes, les techniciens, les hommes de science tout comme les hommes de métier trouveront qu'ils sont en forme pour travailler.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (La Vierge) — Le meilleur moyen d'éviter les erreurs, c'est d'être plus attentif à ce qu'on fait. Tout indique que les écrivains et les critiques ont intérêt à suivre cette recommandation.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (La Balance) — L'influence de Vénus est forte et les rayons de Mercure vigoureux. La journée sera donc constructive et votre humeur radieuse. Soyez confiant l'avenir vous apportera la prospérité rêvée.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (Le Scorpion) — Vous aurez à faire des recherches pour améliorer votre situation. Si vous évoluer dans le milieu théatral ou artistique ça vous demandera plus d'énergie et de persévérance que d'autres.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (Le Sagittaire) — Les influences planétaires sont généreuses, et ce sera sans doute la meilleure journée du mois pour vous. Si vous avez de nouvelles idées à faire valoir ou de petits caprices à vous faire pardonner, c'est le temps.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (Le Capricorne) — Saturne est en faveur des travaux manuels. Les joailliers, les graveurs, les mécaniciens et les dentistes sont particulièrement favorisés de ces rayons planétaires.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (Le Verseau) — Ne prenez rien pour de l'acquis, le succès se mérite chaque jour. Vous ne devez pas vous reposer sur vos lauriers mais cherchez à en acquérir de nouveaux.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (Les Poissons) — Le travail intellectuel étant favorisé, si vous voulez en profiter pour faire des projets, vous trouverez des idées lumineuses. Soyez progressif et tenez-vous à la page dans tous les domaines.

SI VOUS ETES NE UN 13 DECEMBRE: Vous êtes philosophe né, et appréciez à leur pleine valeur les beautés de la vie. Foncièrement religieux,, honnête et vrai vous êtes digne de la confiance qu'on vous porte. Evitez certains manques tact et de souplesse dans vos contacts journaliers. Développez vos nombreux talents et vous n'avez rien à craindre pour l'avenir.

CITE DU VATICAN (Reuters) — Après trois semaines d'un mutisme absolu sur le sujet, l'Osservatore Romano, l'organe du Vatican, a confirmé aujourd'hui que la vision du Christ qu'a connue l'an dernier le Pape Pie XII lui a apporté la guérison miraculeuse de la grave maladie dont il souffrait alors.

JUMPER "PRINCESSE"



Jumper à coupe "princesse" que les demoiselles trouveront particulièrement pratique.

Patron 4805; grandeurs 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert pour le jumper 4¾ vges de 35 pouces; pour la blouse 2 1/4 vges.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave. Labrecque, Chicoutimi.

— UN CRI DANS LA NUIT

Un cri plaintif d'enfant retentit, pendant que des parents anxieux recueillent ces mots sur les lèvres du médecin appelé d'urgence : diagnostic, tuberculose, méningite. Il y a dix ans c'était la mort presque certaine pour l'enfant, mais aujourd'hui celui-ci survivra.

Les progrès de la science médicale en sont rendus à ce point. Nous pourrions même vaincre complètement la tuberculose si tout le monde apportait son concours à la lutte.

ACHETONS DES TIMBRES DE NOEL



Pour vos achats de PIANOS

Neufs ou reconditionnés, dans les marques les plus réputées.

CONSULTEZ M. Cyr. BLACKBURN

GERANT DE CE CHIC RAYON

TEL.: BUREAU: 4-1501 - RES.: 4-2189

LE RAYON DES MEUBLES

Gagnon Frères

Mademoiselle Elizabeth Lecomte nous décrit la Provence

Kénogami (DNC) — Une collaboratrice de France s'intéresse vivement aux activités de la Bibliothèque municipale de Kénogami, qui compte déjà trois ans d'existence.

Un directeur de la bibliothèque, M. Pierre-Paul Bouchard, recevait dernièrement une longue missive de cette jeune française, dont la culture littéraire et le talent de paysagiste en font une correspondante des plus charmantes à lire.

Dans un style imagé, souple et bien vivant, Mlle Elisabeth Lecomte, qui est une Parisienne authentique, raconte ce qu'elle a vu et admiré en Provence, où elle passa ses vacances d'été, en compagnie de son amie Simone.

"Voyez-vous, écrit-elle, la plupart des Parisiens, quand arrivent les congés ne pensent qu'à vivre cette courte période loin du bruit et de l'agitation de la ville, chacun cherche un petit trou agréable (ce n'est pas ce qui manque).

"Pour descendre dans le Midi, en haute Provence, tant chantée par le grand Frédéric Mistral, nous avons pris le chemin des écoliers." et Mlle Lecomte, aimable épistolière relate ensuite toutes les "merveilles que nous avons vues".

"Nous avons quitté Paris à 21 heures par train le coeur léger. Notre première étape? Avignon! Pour ne pas faillir à la tradition, nous sommes allées danser sur le fameux pont. La ville est toujours enterrée de remparts, c'est très impressionnant; elle est dominée par le colossal Palais des Papes, qui dresse dans le ciel ses hautes murailles crenelées et ses énormes tours. On reste confondu devant une telle consttruction, quand on pense à l'époque où elle a été bâtie... Le château a 15,000 mètres de *superficie*.

A Avignon, nous avons fait une magnifique excursion. Tout d'abord les Antiques, qui se composent d'un mausolée et d'un Arc de Triomphe; (c'est tout ce qui reste d'une cité gallo-romaine, qui était située à cet endroit.

Le Mausolée est l'un des plus beaux du monde romain et, de loin, le mieux conservé. L'Arc de Triomphe est également un des plus anciens des arcs romains, il date des dernières années de César ou des premières d'Auguste.

"Il y a ensuite les Fouilles de Glanum, que l'on trouve dans le même coin. Ce sont les restes d'un établissement gallo-grec du 2e ou 3e siècle avant J.C. Il fait suite à un sanctuaire d'un ou deux siècles plus anciens.

"Notre excursion nous conduisait ensuite vers les Baux, en passant par Maillanne où se trouve la maison de Mistral, Toutvielle, où nous avons visité le Moulin de Daudet. Nous traversons ensuite Saint-Remy de Provence et ses champs de fleurs multicolores. Et nous voici enfin aux Baux avec le val d'enfer, la plaine de la Craux, le décor naturel de Mireille, (un opéra comique).

Des Baux, il ne reste qu'un tout petit village en contre-bas, et tout en haut, les ruines grandioses de ce qui fut le domaine des seigneurs des Baux. Ce domaine était construit sur un roc aride et bordé de deux ravins à pic. C'est en 1632 que Louis XIII, fatigué de ce fief turbulent et indocile, a fait démolir le château et ses remparts.

"Un peu plus tard, en compagnie d'un professeur d'histoire, nous visitions le joyau de la Provence, Arles. Je ne sais comment vous décrire toutes les beautés de cette ville, qui date, je crois, du premier siècle avant J.C. Il y a bien entendu, les Arènes qui mesurent 136 mètres sur 107. Elles pouvaient recevoir 21,000 spectateurs, et sont moins bien conservées que celles de Nimes, par exemple,mais c'est tout de même très impressionnant.

Du théâtre antique, il ne reste malheureusement plus grand chose. Il y a le portail de l'église St-Trophime et le cloître. La pierre sculptée est magnifique; chaque pilier à lui seul a son histoire, tirée de l'ancien et du nouveau testament.

"Disons ensuite qu'il y a les Alyscamps, qui ont été l'une des plus célèbres nécropoles du monde occidental. C'est une grande voie bordée d'arbres et d'une double rangée de sarcophages, menant au tombeau de Saint-Honorat. Dans l'allée, subsistent quelques chapelles. L'imagination la moins sensible ne peut se défendre d'évoquer les 2000 années d'histoire de ces lieux.

La pérégrination de nos voyageuses les conduisait alors à Nimes, en passant par Carascon, où elles visitèrent le grandiose château du roi René. A Nimes, les Arènes, 131 mètres sur 100 ne se classent par leurs dimensions qu'au 20ième rang parmi les 70 amphithéâtres romains, retrouvés dans le monde, mais ce sont les mieux conservées.

Et la lettre de Mlle Lecomte se continue ainsi: "Quittant les Arènes, nous trouvons, la maison Carrée. C'est un temple de 26 mètres de long sur 15 de large et 17 de haut. C'est le plus pur de lignes et d'exécution, le mieux conservé de tous les temples romains encore debout. Il y a aussi à Nimes les splendides jardins de la Fontaine et la tour Magne. Et puis, aussi le pont du Gard, qui est une merveille de l'antiquité. C'est la partie la plus grandiose d'un aqueduc qui conduisait à Nimes les eaux de source captée près d'Uzès. Construit un peu avant J.C., il est demeuré presque intact après 2000 ans. Il enjambe la vallée du Gardon. Le pont est bâti en blocs colossaux. Des pierres de 6000 kgs, ont dû être hissées à plus de 40 mètres de hauteurs au moyen de chèvres et de palans. Le treuil était constitué par un immense tambour de bois, qui faisait tourner les hommes écureuils placés à l'intérieur. Les trois étages d'arcades sont en retrait l'un de l'autre.

"De Nimes, nous avons également parcouru la Camargue. Ce n'est pas une des plus belles régions de la Provence, mais c'est l'une de celles dont l'originalité est la plus marquée. En la parcourant, on y ressent une profonde impression de solitude et d'étrangeté. En Camargue, il y a les rivières qui prennent un développement de plus en plus grand. Nous avons également eu le privilège de nous arrêter à Aigues-Mortes (eaux-mortes) qui se dresse dans un mélancolique paysage de marais, d'étangs et de salines. Au 13ième siècle, saint Louis y a préparé la plupart de ses croisades, il y a fait édifier la Tour de Constance. Les remparts qui entourent la ville sont en parfait état de conservation. Pour terminer, nous nous sommes dirigées vers les Saintes-Marées de la Mer. Peut-être avez-vous entendu parler de ce pays, où chaque année affluent en nombre considérable les Bohémiens qui viennent rendre hommage à leur patronne Sara.

"De retour de notre pérégrination en Provence, nous nous sommes reposées chez des amis hospitaliers, dont la propriété est sise à 5 kilomètres de Grasse, la ville des parfums".

P.S. Mlle Elisabeth Lecomte, charmante épistolière et collaboratrice de la Bibliothèque municipale de Kénogami, est la soeur de Mme Lucien Thorn, née Marie-Louise Lecomte, qui demeure au numéro 804 de la rue St-Hubert à Jonquière. Son mari est restaurateur.

Recette du jour

BISCUITS AU GRUAU

1 tasse de graisse moitié beurre
1½ tasse de farine tamisée
1 c. à table de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de vanille
1 tasse de cassonade pressée
½ tasse de lait
2 tasses de gruau

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Défaire la graisse et le beurre en crème, ajouter graduellement le sucre, le lait, le gruau et les ingrédients secs. Bien mélanger. Laisser refroidir la pâte 2 heures ou de préférence toute la nuit. Abaisser à 1-8 de pouce d'épaisseur. Tailler à l'emporte-pièce, déposer sur une tôle beurrée et cuire 10 minutes à four modéré, 375 degrés F. (80 biscuits).



SAC A MAIN brodé de pierres du Rhin, pouvant contenir clefs, cosmétiques et monnaie, sera très pratique à l'élégante qui doit se rendre dans les soirées de gala, ou à des soirées de danse.

Octroi à la Com. Scolaire de St-Félicien

St-Félicien (DNC) — Le président de la Commission scolaire pour la ville de Saint-Félicien le Dr C. Julien, nous informe que grâce aux représentations du député A. Marcotte, un octroi de $15,000 vient d'être versé à la Commission Scolaire pour l'aider à boucler le déficit de l'année fiscale 1954-55.

"Nous sommes très reconnaissants, dit-il, envers notre député qui continue ses démarches afin que la balance du déficit soit comblée comme ce fut le cas pour les dernières années."

TRICOTE



Boléro tricoté à l'aiguille qui vous sera très pratique au cours de la saison d'hiver.

Patron 7159.

trop vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom votre adresse, le nu- du patron à: LE PROGRES DU SAGUENAY. 316 ave. Labrecque Chicoutimi.

Ralliement des Filles d'Isabelle

Dimanche dernier le 4 décembre, avait lieu à St-Félicien, le ralliement des Filles d'Isabelle du cercle Ste-Hélène de l'endroit.

A la messe de 8h. 30 a.m., on pouvait remarquer plusieurs membres portant l'uniforme de la société. Dans l'après-midi, une intéressante conférence fut prononcée par M. le chanoine Egide Boivin, curé de St-Félicien, sur l'éducation, le but d'étudier et de placer sa personnalité individuellement à sa juste valeur.

Dans la soirée, à la maison colombienne et malgré une température inclémente, toutes furent invitées et se rendirent au rendez-vous où une soirée intime avait été organisée en leur honneur.

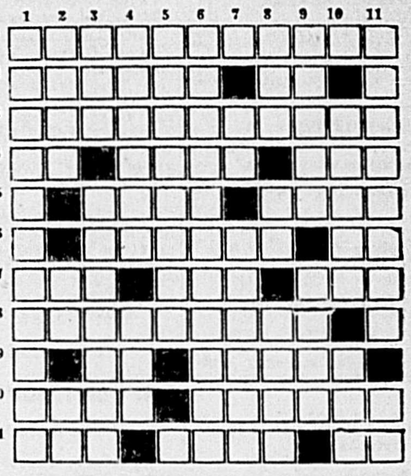
CARNET SOCIAL

VA-ET-VIENT

St-Félicien (DNC) — Le maire de la ville de St-Félicien, Son Honneur M. Rodolphe Lefebvre, se rendait à Bagotville au cours de la journée de dimanche dernier, afin d'y assister à une importante réunion du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay. Le Maire était accompagné en cette occasion de M. Roland Gagnon, président du Saguenay Woodpulp Co. Ltd, de St-Félicien.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les évènements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à: LE CARNET SOCIAL 316 Ave. Labrecque Chicoutimi, tél.: 4-4474

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Ennemis des Juifs.
2 — Devenir rouge — Titre de certains avocats (Abr.).
3 — Action de vaciller sur ses jambes (Plur.).
4 — Terminaison infinitive — Ancien poète grec — Venus au monde.
5 — Inscription de la croix — conduit.
6 — Variation du niveau de l'eau que l'on constate dans certains lacs — Sans ornements.
7 — Prénom masculin — Un des éléments — Homme, en latin.
8 — Qui porte attention (Fém.).
9 — Squelette — Longue portion de l'instestin grêle qui fait suite au jéjunum.
10 — Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction — Genre d'insectes diptères, parasites des bêtes de somme.
11 — Saison — Héros de Virgile — Province canadienne (Initiales).

VERTICALEMENT

1 — Qui a rapport aux articulations.
2 — Couleur — Conjonction de coordination — A, en anglais.
3 — Bruit que l'on fait avec notre bouche pour faire taire quelqu'un — Se dit d'éléments chimiques identiques mais de poids atomiques différents.
4 — Genre de reptiles sauriens à couleurs très brillantes et à chair estimée — Un des points cardinaux.
5 — Habitant de la Sibérie.
6 — Action d'extirper, d'arracher.
7 — Pronom personnel — Frottée d'huile.
8 — Adv. de lieu, "en ce lieu-ci" — Pronom personnel — Dirige ses efforts vers.
9 — Siège royal — Désire.
10 — Non! familièrement — Théâtre montréalais (Initiales).
11 — Instruments pour sasser — Dans.

Solution du problème d'hier

M	A	R	E	C	A	G	E	U	X	■	
A	M	O	U	R	■	O	R	N	A	S	
H	E	T	R	E	S	■	I	E	N	A	
O	R	■	O	V	A	L	E	■	T	I	
M	I	■	P	A	I	E	■	T	H	E	
E	Q	U	E	S	T	R	E	■	I	■	
T	U	T	■	S	■	N	A	P	P	E	
I	E	■	R	E	■	E	C	O	P	A	
S	■	A	■	■	C	■	I	■	E	U	
M	A	R	M	E	L	A	D	E	■	Z	
E	U	S	C	A	R	I	E	N	N	E	

automatiquement!

PHILIPS Channelock TV

"Channelock" ajuste automatiquement les puissances des signaux—stabilise l'image sur n'importe quel canal —rend, automatiquement, la syntonisation aussi facile que celle de votre radio. Réglez l'appareil, installez-vous confortablement et . . . c'est tout!

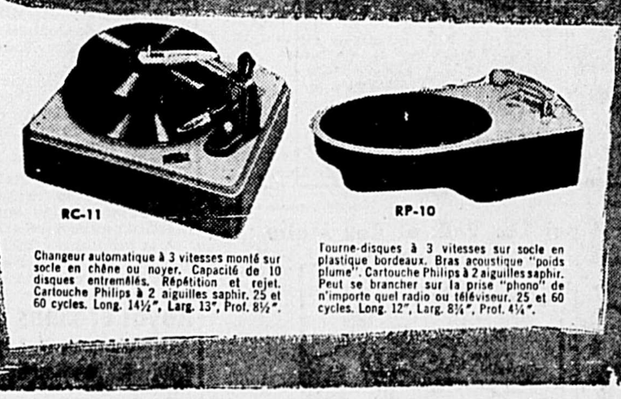
Fruit d'une experience mondiale . . .
la série de haute distinction PHILIPS

PHILIPS INDUSTRIES LIMITED • Montréal • Toronto • Winnipeg • Vancouver • Halifax



Philips—Nouvelle série "300" — P-3540 —Modèle de table de 21" au révolutionnaire châssis "Channelock." Tube-image à grand angle de 90°, fini aluminium. "Stabilisateur d'images" éliminant les interférences et assurant des images plus nettes. Boutons de réglage facilement accessibles, sur le côté de l'appareil. Ebénisterie en bois de qualité. Haut. 19", Larg. 23", Prof. 18" seulement.

P-3540



RC-11

Changeur automatique à 3 vitesses monté sur socle en chêne ou noyer. Capacité de 10 disques entremêlés. Répétition et rejet. Cartouche Philips à 2 aiguilles saphir. 25 et 60 cycles. Long. 14½", Larg. 13", Prof. 8½".

RP-10

Tourne-disques à 3 vitesses sur socle en plastique bordeaux. Bras acoustique "poids plume". Cartouche Philips à 2 aiguilles saphir. Peut se brancher sur la prise "phono" de n'importe quel radio ou téléviseur. 25 et 60 cycles. Long. 12", Larg. 8¼", Prof. 4¼".

PHILIPS

SUPER RADIO · TV · HAUTE FIDÉLITÉ

Voyez votre marchand local de télévision PHILIPS!

Potvin & Tremblay 255, rue Ste-Anne CHICOUTIMI	Georges Smith, Inc. 79 ouest, Racine CHICOUTIMI	Fraser & Gagnon Ltée 128 est, rue Racine CHICOUTIMI	Potvin & Tremblay 419 est, rue Racine CHICOUTIMI	Gérard Gauthier 341, rue St-Dominique JONQUIERE
R.S.V.P. Electric 197, rue Taschereau ARVIDA	B. Brassard Meubles 345, rue Davis ARVIDA	Magasin Régina 70, rue Ste-Famille KENOGAMI	Paul Duval Meubles 105, rue Ste-Famille KENOGAMI	B. Brassard Meubles 304, rue St-Dominique JONQUIERE
Levesque Furniture 155, Première Rue PORT-ALFRED	Gustave Dufour 81, rue Victoria GRANDE-BAIE	Albert Tremblay 17, rue Albert BAGOTVILLE	Roch Electrique Ltée 71, rue King George KENOGAMI	R. Tapin Meubles 383, rue St-Dominique JONQUIERE



C'était facile, j'ai simplement consulté les PAGES JAUNES

Si vous ne pouvez sortir pour vos emplettes consultez les PAGES JAUNES de votre annuaire de téléphone

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS DES PETITES ANNONCES

LE PROGRÈS

Minimum par insertion (15 mots) 0.30 pour tout mot additionnel: 02c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissance, de service anniversaire, de remerciement, etc., $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4h.30 la veille de la publication.

AGENTS VENDEURS DEMANDÉS

$50 à $75 par semaine

BEAUX REVENUS A FAIRE POUR LES FÊTES en vendant produits garantis. Si vous demeurez dans: Falardeau, Martel, Bagotville, Port-Alfred, Rang Ste-Marie, n'hésitez pas à demander catalogue gratis. FAMILEX, Dépt. B, Station C, Montréal.

LAVAGE GENERAL

LAVAGE DE VITRES, murs et plafonds pour édifices publics, églises, hôtels, restaurants et maisons privées. Service par des experts. Adressez-vous à P. A. Eve-chard, 37 rue Bolly, Chicoutimi, téléphone: 4-3216.

A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE située au numéro 517, rue Racine est, Chicoutimi. Pour toute information, téléphoner à: 4-5337.

Bloc-Notes . . .

(suite de la 8e page)

ment la triste histoire de Red Storey.

— o —

Les gens du Saguenay n'aiment pas se faire rire à pleine face.

— o —

Par un gros jambon de la trempe de Corriveau.

Le National . . .

(suite de la 7e page)

2—Alma, Moffatt (Harvey) 13:06
Punitions: National 1; Aigles 3
Deuxième période
4—National, Morin (Trottier - Lizotte) 13:34
Punition: National 1
Troisième période
5—Alma, Gaudreault (Belley - Boudreault) 5:05
6—National, Tremblay (Durst - Martel) 16:00
Aucune punition.

Les Sports au . . .

(suite de la 7e page)

des, ou Guy Langlois porta leur pointage à 2-0.

Ce n'est que dans le milieu de la 3ème période que les Ailes Rouges purent percer la défense des nôtres pour compter leurs seuls deux buts de la partie, et éviter ainsi un premier blanchissage.

Plusieurs punitions mineures furent infligés aux hommes de Jean-Baptiste Lévesque, au cours de la partie, de même qu'à ceux d'Amable Dubé et ils eurent par ailleurs à déplorer une punition majeure à Guy Gagnon des Taons, tandis que les Ailes Rouges voyaient leur équipier St-Gelais encourir d'une de 10 minutes, pour mauvaise conduite.

— o —

Aucun incident grave ne se produisit dans le cours de la partie qui suscita un grand interêt chez les amateurs et laissent prévoir une saison hors pair à l'Interparoissiale, entièrement réorganisée et des plus populaires.

Jean-Baptiste Lévesque en nous présentant sa nouvelle édition des "Taons" hier après-midi, mit à son alignement les figures suivantes:

But: Lucien Ménard; défenses: Claude Grenon, cap., Claude Blackburn, Yvonique Gauthier et Guy Turcotte; avants: 1ère ligne, Guy Langlois, Léo Tremblay, Donat Gagnon, 2ème ligne, Marcel Tremblay, Gilles Lapointe et Guy Gagnon; 3ème ligne: Camille Lévesque, "Phil" Lapointe et Robert Martin; Alphonse Tremblay substitut.

L'équipe en plus du moniteur est dirigée par Claude Grenon, capitaine et les assistants-capitaines Guy *Langlois et Guy Gagnon*; ils s'affronteront à nouveau mercredi soir, au Colisée, alors qu'ils y visiteront les Allouettes de St-François-Xavier.

Len Corriveau. . .

(suite de la 8e page)

Arbitre: Corriveau; lignes: Boileau, Scullion.

SOMMAIRE
Première période
1—Shawinigan, Kachur (Wray) 5:36
Punitions: Moore 7:17, Campeau 13:54, R. Léger 15:29, Glaude 18:59
Deuxième période
2—Chicoutimi, S. Smrke (Moore - Glaude) 12:49
Punitions: Turner 5:42, L. Smrke 6:43, Roy 7:08
Troisième période
3—Shiwinigan, Dubé (Grosse) 12:12
Punitions: L. Smrke 9:55, Kachur 9:55, Roy 10:05, 19:45.

Cannonade . . .

(suite de la 3e page)

israélienne. Celui-ci a riposté et un échange de coups de feu s'en est suivi durant 15 minutes, bien que la vedette ait été touchée par des projectiles, précise le porte-parole, personne n'a été blessé.

Autres incidents

Plus au sud, on signale d'autres incidents.

Un porte-parole israélien a déclaré que deux "intrus" de Jordanie ont été tués par une patrouille israélienne hier près d'Elath, à l'extrémité du golfe d'Aqaba.

Mais, les Jordaniens affirment que des observateurs de la commission de trêve des Nations Unies ont établi que les victimes étaient des pèlerins musulmans rentrant à pieds au Maroc d'une visite à La Mecque.

Le porte-parole de Jordanie ajoute qu'un troisième pèlerin a été blessé au moment où le trio pénétrait en territoire israélien, revenant d'Arabie Saoudite, via la Jordanie.

Les Canadiens . . .

(suite de la 7e page)

Guy Talbot et Dollard St-Laurent étaient au banc des punitions lorsque Kelly enregistra son deuxième but. Il prit des passes de Gordie Howe et de Reibel, s'avança à portée des buts et profita du fait que Plante avait la vue obstruée pour loger le disque dans les filets.

Hall avait été retiré en faveur d'un sixième joueur d'attaque lorsque Béliveau compta dans un filet désert, à 19:29.

L'arbitre Frank Udvari a imposé sept des 11 punitions de la joute aux Wings.

Sommaire

Première période: 1. Montréal, Geoffrion (M. Richard, Harvey) 13:8; 2. Montréal, Béliveau (Olmstead, Harvey) 14:52; 3. Detroit, Kelly (Pronovost, Reibel) 17:12.

Punitions: Lindsay 7:56, Hollingworth 13:14, 18:45.

Deuxième période: 4. Montréal, Olmstead (Harvey, Béliveau) :09.

Punitions0 Harvey 4:45, Delvecchio 14:47, Curry 17:09.

Troisième période: 5. Detroit, Kelly (Htwe, Reibel) 3:12; 6. Montréal, Béliveau 19:29.

Punitions: Talbot 2:01, Dineen 2:01, St-Laurent 2:25, Ullman 12:56, Howe 19:41.

Arrêts:

Hall	8	6	6	—20
Plante	9	9	7	—25

Rapport du chef de police de Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Selon le dernier rapport du chef de police de St-Félicien en regard du mois de novembre, l'on peut constater que la ville a donné refuge au cours de ce mois à 92 sans-logis pour la nuit. Ceci indique d'une façon catégorique la recrudescence marquée de l'élément voyageur dans la ville de St-Félicien.

Selon un commentaire que faisait son honneur le Maire à ce sujet il est agréable que la ville possède les moyens nécessaires à ces fins, et il est aussi préférable de surveiller tous ces gens d'une manière collective, plutôt que de les surveiller à diverses parties de la ville, et peut-être même à avoir à déplorer des délits regrettables.

Banque de sang à Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Le Conseil 2973 des Chevaliers de Colomb de St-Félicien, vient de lancer une importante campagne en vue de réorganiser sa banque de sang. On sait que cette organisation existe déjà depuis quelque 5 ans et qu'elle a rendu de multiples services. Tous ceux donc qui peuvent donner de leur sang sont priés de s'adresser à MM. Jacques Arcand et Paul-Emile Simard qui sont en charge de cette campagne.

Qui sait si dans un avenir rapproché, le donneur ne bénéficiera pas lui-même ou un membre de sa famille du don de sang qui aura été fait préalablement.

A la patinoire de Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — M. Arthur Gamache qui avait pris au début de la saison l'entretien de la patinoire locale, vient de donner sa démission, a-t-on appris ces jours-ci. M. Gamache a été remplacé à la tâche par M. Jean-Louis Lapointe qui désormais s'occupera de cet amusement.

La gace sera maintenant prête dans un temps relativement très prochain, et les amateurs de patinage pourront encore s'en donner à coeur joie, sur la surface unie.

Funérailles de M. Harry Dumas

St-Félicien (DNC) — Le premier décembre dernier décédait à St-Félicien à l'âge de 63 ans, M. Harry Dumas, citoyen bien connu de cette ville. Le disparu était l'époux de dame Anna-Marie Côté et demeurait à St-Félicien depuis de très nombreuse années. M. Dumas était une figure dominante de l'endroit pour avoir occupé pendant toute sa vie de nombreuses charges importantes. A son décès, M. Dumas était secrétaire municipal de la paroisse de St-Félicien, secrétaire de la commission scolaire de la ville et de la paroisse, courtier agréé en assurances générales, officier de la Cour supérieure, et chevalier de Colomb au quatrième degré et membre de la ligue du Sacré-Coeur.

Il décédait après une longue maladie qui ne pardonne pas, à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval.

Les funérailles du disparu avaient lieu dans le temple paroissial de St-Félicien, lundi le 5 décembre, à 10h. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léon Côté, neveu du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean Brassard et Patrick Bouchard. Le chant était donné par la chorale de St-Félicien, sous la direction de M. Fernand Beaudoin, l'orgue était touché par M. P.-Armand Imbault.

Avient pris place au choeur, une dizaine de lévites. Dans le cortège funèbre, on remarquait la Garde du Sacré-Coeur avec drapeau en tête, quatres landeaux de fleurs, les pompiers de St-Félicien, les Chevaliers du 4ième degré du Conseil 2973, ainsi que les membres de la famille, suivis de nombreux parents et amis. On remarquait de plus, la présence de Me Georges Villeneuve, député du comté de Roberval aux Communes, M. Antoine Marcotte m.a.l. ainsi que plusieurs autres notables.

Outre son épouse née Anna-Marie Côté, le défunt laisse pour pleurer sa perte: ses fils: MM. Paul Dumas, Jacques, Wilfrid, Luc et Gilles; ses filles: Mmes Bertrand Girard (Gisèle), P. Leclerc (Françoise) et Jacques Larue (Thérèse) Ses gendres: MM. Bertrand Girard, Jacques Larue et Paul Leclerc; ses brus: Mmes Paul Dumas (Gertrude Potvin), Jacques Dumas (Donalda Lefebvre), Wilfrid Dumas (Gaétane Simard); ses frères: MM. Jos, Jules, Alfred Dumas; ses soeurs: Mme Vve notaire F.-X. Lamontagne (Alberte), et Elie Cossette (Maria). Ses belles-soeurs: Mmes Jos Dumas, Jules Dumas (Gratia Bergeron), et Alfred Dumas (Rosée Tremblay-) Le défunt laisse en plus de nombreux neveux et nièces, petits-enfants et arrières-petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Jos. Angers...

(Suite de la page 1)

du corps fut faite par M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguénay et professeur au séminaire diocésain.

Au choeur, on remarquait la présence des dignitaires religieux suivants: Mgr Georges-Henri Dufour, P.D., supérieur du séminaire de Chicoutimi; le R.P. Simon Arseneault, supérieur du Patronage St-Vincent-de-Paul de Jonquière; le R.P. Asselin, o.m.i., supérieur du Collège classique de Jonquière; le R.P. Marie-Elie Gagné, o.p.; le chanoine Victor Tremblay, le chanoine Arthur Lévesque, curé de St-Laurent; l'abbé Jean-Baptiste Saulnier, curé de St-Georges; l'abbé Michel Lavoie, curé de Notre-Dame de Fatima; l'abbé Henri Tremblay, curé de Port-Alfred, l'abbé Alfred Girard, curé de Ste-Cécile de Kénogami; le Rév. Frère Léopold, des Frères St-Régis de St-Louis de Bagotville; le Rév. Frère Gonzague, o.f., ainsi que plusieurs autres prêtres du diocèse.

Dans la nef, en plus des parents du défunt, on remarquait plusieurs représentants des autorités civiles et scolaires, de même que ceux de nombreux organismes publics.

Outre sa mère, Mme Vve Joseph Pedneault, et son épouse, Mme Lucienne Hudon, le défunt laisse trois fils, MM. Denis, Marc et Bernard Angers, et une fille, Mlle Nicole Angers. Il laisse aussi ses frères, MM. Gustave Angers, de Jonquière, et Henri Angers, de Québec; ses soeurs, Mme Jean-Baptiste Desroches, de Dolbeau, (Léontine), Mlle Alice Angers, de Jonquière, Mlle Anita Angers, de Québec; ses belles-soeurs, Mmes Henri et Gustave Angers, et Mlle Madeleine Tremblay, de Jonquière; son beau-frère, M. Victor Nadeau, de Québec.

La messe de Réquiem Pio à quatre voix égales fut rendue par la chorale St-Dominique de Jonquière. M. François-Joseph Brassard, docteur en musique et titulaire, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Caron & Fils. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial St-Dominique.

A la famille si cruellement éprouvée, notre journal réitère ses sincères condoléances.

Royal et Lions . . .

(suite de la 8e page)

7:40; 2. Trois-Rivières, Scherza (Kwong, Stoddard) 14:25.

Punitions: R. Rousseau 1:57, Lamirande 4:24, MacNeill 8:52, Morgan 17:36.

Deuxième période: 3. Trois-Rivières, Gagnon (Bisaillon, Morgan) 13:39.

Punition: P. Goyette 10:09.

Troisième période: 4. Montréal, P. Goyette (Thorndycraft) 7:01.

Punitions: Morgan 7:15, Clune 11:24, Michelin 13:51.

Soirée Lacordaire à Saint-Félicien

Le Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Félicien, tenait son assemblée régulière dimanche dernier la salle du Couvent du Bon-Conseil de l'endroit. Le cercle avait l'insigne bonheur ce soir là de recevoir comme conférencier invité, Me Georges Villeneuve, député du comté de Roberval aux Communes, et membre actif des Cercles Lacordaire.

Me Villeneuve avec une éloquence toujours pareille sut intéresser son nombreux auditoire pendant une bonne heure sur un sujet toujours d'actualité et en relationavec les cercles de tempérance. A cette occasion, plusieurs invités entraient dans l'ordre dont voici les noms: MM. Marcel Bradette, Pierre-Emile Bouchard, Maurille Perron, Paul-Arthur Dubois, Gaston Girard, Jean-Marc Dallaire, Roger Castonguay, et Armand Therrien. Parmi les décorés de 10 ans on mentionne le nom de M. Marcellin Mireault. Décorée de 5 ans, MM. Edmour Tremblay et Georges Fraser. Décorés de 3 ans, MM. Abel Gagnon, Florent Tremblay, Pamphile Doré, Marcel Naud et Gérard Brassard.

A la partie récréative, plusieurs talents locaux se firent entendre, ce qui vint ajouter une agréable note de gaieté à cette intéressante assemblée.

Toronto . . .

(suite de la 7e page)

battant par 6-1. C'était la première défaite des Rangers en huit parties. Les New-Yorkais sont détenteurs de la deuxième place dans le classement de la ligue Nationale. Avant ce triomphe, les Leafs avaient essuyé quatre échecs en ligne.

Il est étrange de constater que les Rangers ont été les premiers à compter dans cette joute qu'ils ont si décisivement perdue. Danny Lewicki, un ancien Leaf, ouvrit en effet le pointage à 6:52 de la première période, sur un lancer de 25 pieds. Avant la fin de ce premier vingt, Ron Hurst, une des cinq recrues sur l'alignement des Leafs, avait remis son club sur un pied d'égalité, à 1-1.

Les Leafs, qui n'avaient compté que trois fois dans leurs quatre dernières parties, ont soulevé l'enthousiasme de 12,782 personnes en comptant quatre buts dans le deuxième vingt. Balfour compta d'abord ses deux buts à trois minutes d'intervalle, au tout début de la période, chaque fois au cours de mêlées devant les buts de Lorne Worsley. Ces buts de Balfour étaient ses huitième et neuvième de la saison et le vétéran Sid Smith est le seul Torontois à avoir compté plus souvent que lui depuis le début de la saison.

Nesterenko porta le compte à 4-1 à 6:07, sur un "slapshot" et George Armstrong enregistra le plus beau but de la soirée à 18:13 de la deuxième période, après s'être tricotté un chemin jusque devant Worsley. Nesterenko compléta la débandade à 4:31 de la dernière période.

L'homme le plus affairé de la partie fut Wossley qui dot faire face à 37 lancess des Leafs.

L'arbitre Jerry Olinski imposa 15 ponitions mineores—huit aux Leafs —et une majeure à Nesterenko, pour avoir rudoyé Worsley.

Sommaire

Première période: 1. New-York, Lewicki (Raleigh) 6:52; 2. Toronto, Hurst (Reaume, Harris) 18:45.

Punitions: Hurst 0:12, Bathgate 3:39, James 10:47, Evans 14:44, Morrison 15:46.

Deuxième période: 3. Toronto, Balfour (Harris, Reaume) 1:03; 4. Toronto, Balfour (Stewart, Migay) 4:16; 5. Toronto, Nesterenko (Duff) 6:07; 6. Toronto, Armstrong 18:13.

Punitions: Fontinato 7:02, Horton 9:51 Nesterenko (majeure) 11:43, Hergesheimer 16:07, Sloan 16:24, Prentice 17:47.

Troisième période: 7. Toronto, Nesterenko 4:31.

Punitions: Lewicki et Bolton 7:21, Sloan 8:41, Reaume 12:15, Gadsby 18:55.

Arrêts:

Worsley	10	12	9	—31
Worsley	4	7	7	—18

Les Red Wings . . .

(suite de la 8e page)

Punitions: Gadsby 4:59, Hollingworth 9:17.

Deuxième période: 1. Detroit, Bucyk (Delvecchio) 13:20.

Creighton 5:08, Gadsby 7:49, Delvecchio 10:20, Fontinato 13:13, Hollingworth 15:53, Gendron 19:09.

Troisième période: 2. Detroit, Kelly (Reibel, Pronovost) 0:57.

Punitions: Hollingworth 1:31, Lewicki 11:12.

Arrêts:

Worsley	14	19	12	—45
Hall	4	3	3	—10

Légaré Automobile Limitée de Chicoutimi présente le dimanche soir à 8h.30, sur les ondes de **CJMT** le théâtre de l'air qui met en vedette plusieurs artistes de la région. C'est une réalisation d'André Jean.

LE FANTOME — par Wayne Boring



LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chiv Young



Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.S. C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C. S.L.A., C.A. Syndics
54 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., S.L.A., C.A.
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2505

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C. A.
Réal Rondeau, B. A., C.A. — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A., — Alexandre Lahaye, C.A.,
Raymond Kirouac, C.A.Sc. — André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
71. RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B. Sc. A. — M. L. LAQUERRE, L.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialité: Beton armé — Charpente métalique — Aqueduc et égouts
Développement hydro-électrique — Ponts et roule — Expertise en mécanique et électricité
265 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B I A , C A
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P.Q.

Georges Vaillancourt *Michel Corriveau*
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-5296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D HABITATION Inc.
LEP COURTIERS D'IMMEUBLES
Prêts Hypothécaires
NEW REALTIES CORPORATION
440 RACINE EST BUREAU TEL.: 4-3105
CHICOUTIMI, P. Q.

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN-DENTISTE
En haut de Steinberg's
Edifice Perron
31 ouest, Racine Tél.: 4-8585
CHICOUTIMI

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Specialités: Expertise de succession
Suite 110 — Edifice Perron
Bureau: 4-7115 Rés.: 4-6022
Representants:
"Les Prévoyants du Sanada"

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: 4-6854

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL, CHICOUTIMI, P.Q. TEL.: 5523

AVOCATS

Gagné & Cain
AVOCATS
Ch. 305 — Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Chicoutimi Tél.: 4-3072

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

Tél. Rés.: 4-4361 Bur.: 4-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 304
23 est, rue racine Chicoutimi

Jacques Dufour
Avocat
Edifice Theberge, Chambre 4
121 Racine E. Tél.: 4-4125
Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Theberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4863
CHICOUTIMI

Dr Daniel Warren O.D.
OPTOMETRISTE
Examens de la rue
Verres de contact
369 Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Boîte à Bastien
Boîte postale 456 — Station "B"
MONTREAL 16

QUATRE VEDETTES DES CANADIENS



Jean Béliveau



Doug Harvey



Henri Richard



Ken Mosdell

Le Canadien s'éloigne des Rangers

Les protégés de Toe Blake remportent deux belles victoires de 4-2 sur les Red Wings de Détroit et les Bruins de Boston pour prendre une avance confortable à la tête du classement

BOSTON (PC) — Les puissants Canadiens de Montréal, qui n'ont pas subi un seul échec dans leurs huit dernières parties, ont battu les Bruins de Boston par 4-2, hier soir, grâce à des buts de troisième période de Henri Richard, Jean Béliveau et Claude Provost, devant une foule de 11,572 personnes.

C'est le but de Richard qui a brisé une égalité de 1-1 à 6:37 de la troisième période. Kenny Mosdell a compté le premier but des Canadiens. Celui de Béliveau était son 19 e de la saison.

Léo Labine et Cal Gardner ont compté les buts des Bruins.

Les Canadiens, grâce à cette victoire, détiennent maintenant une avance de dix points en tête de la ligue Nationale. Leurs plus proches rivaux, les Rangers de New-York, ont perdu 2-0 hier soir.

Aucun but ne fut compté dans la première période mais Jacques Plante fut rudement ébranlé par un lancer de Doug Mohns dès la première minute de jeu. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que Fernie Flaman, joueur de défense des Bruins, et Bert Olmstead, des Canadiens, se mirent à se battre à poings nus au centre de la patinoire. Olmstead roula par terre et les arbitres et juges de lignes tentèrent de les séparer pendant une bonne minute. Ils se virent imposer chacun une punition mineure pour avoir tenu leurs bâtons élevés et chaun une majeure de cinq minutes pour s'être battus. Moins d'une minute plus tard, Dollar St-Laurent prit le chemin du banc des punitions pour avoir accroché. Plante fut dans l'eau bouillante tout le temps que les Canadiens furent à court de personnel et il fit des arrêts particulièrement spectaculaires contre des lancers de Vic Stasiuk et de Cal Gardner. La pression fut levée lorsque Marcel Bonin, des Bruins, fut puni à son tour.

Le banc des punitions devint encore plus encombré, à 6:18, lorsque Maurice Richard et Floming Mackell furent punis. Doug Harvey vint les rejoindre à 6:29 pour avoir fait trébucher. Puis ils furent suivis, à quelques minutes d'intervalle, de Boivin et Bob Armstrong. Les Canadiens eurent un avantage numérique de deux hommes pendant 24 secondes mais ne purent percer la défense bostonnaise.

Deuxième période

Geoffrion et Béliveau manquèrent chacun une cage ouverte au début de la deuxième période. Doug Mohns fut rudement mis en échec par Jean-Guy Talbot, le long de la bande, et dut se retirer de la joute. Il quitta la glace en se tenant une épaule.

A 13:32, Olmstead fut chassé au banc des punitions pour avoir tenu son bâton trop élevé et les Bruins de fougue que jamais. Quatre se lancèrent à l'attaque avec plus condes avant l'expiration de cette punition, Labine prit une longue passe d'Armstrong, contourna Harvey et alla déposer le disque derrière Plante.

Ce but sembla donner encore plus de vie aux Canadiens et ils réussirent à égaliser les chances avant la fin de ce deuxième vingt. D'un angle difficile, à 20 pieds des buts, Ken Mosdell déjoua Sawchuk avec un dur lancer précis. Ce but fut compté 31 secondes avant la fin de la période.

Troisième période

Le jeu ralenti considérablement au début de la troisième période mais les Canadiens tinrent le haut du pavé.

Les Montréalais prirent une avance de 2-1 à 6:37, lorsque Henri Richard fit dévier un lancer de Talbot dans la cage de Sawchuk. Le jeune Rocket était à une dizaine de pieds en avant de la cage des Bruins et il n'eut qu'à étendre son bâton pour faire aller le disque dans la bonne direction. Ce fut compté juste au moment où Labine quittait la patinoire après avoir subi une profonde entaille à la figure, après avoir frôlé Maurice Richard d'un peu trop près.

Montréal prit une avance de 3-1 à 12:07 lorsque Béliveau compta sur un lancer de 25 pieds. Moins d'une minute plus tard, les Bruins réduisaient cependant cette avance à 3-2 lorsque Gardner poussa un lancer de Stasiuk derrière Plante.

Claude Provost mit définitivement la partie dans le sac pour les Canadiens avec son but compté à 17:47. Il vola le disque à un joueur de Boston, s'échappa seul et alla déjouer Sawchuk avec un lancer de revers.

Alignements

Montréal — Buts: Plante; défenses: Johnson, Talbot, St-Laurent, Harvey, Bouchard; avants: Béliveau, Geoffrion, Olmstead, H. Richard, M. Richard, Moore, Mosdell, Curry, Provost, Marshall, Leclair.

Boston — Buts: Sawchuk; défenses: Armstrong, Boivin, Flaman, Heinrich, Quackenbush; avants: Mackell, Labine, McKenney, Gardner, Mohns, Stasiuk, Costello, Bonin, Ferguson.

Arbitre: Frank Udvari; lignes: Sammy Babcock et Jim Edgeworth.

Sommaire

Première période: Aucun but.

Punitions: Flaman mineure et majeure 1:30, Olmstead mineure et majeure 1:30, St-Laurent 2:24, Bonin 5:57, M. Richard 6:18, Mackell 6:18, Harvey 6:29, Boivin 9:21, Armstrong 10:57.

Deuxième période: 1. Boston, Labine (Armstrong, Gardner) 15:18; 2. Montréal, Mosdell (Prévost, St-Laurtnt) 19:29.

Punitions: Heinrich 1:55, Stasiuk 6:36, Olmstead 13:32, Labine 15:56.

Troisième période: 3. Montréal, H. Richard (Talbot) 6:37; 4. Montréal, Béliveau (Olmstead) 12:07; 5. Boston, Gardner (Stasiuk, Armstrong) 12:28; 6. Montréal, Provost (Curry, Mosdell) 17:47.

Punition: Gardner 13:44.

Arrêts:

Plante	12	7	5	—24
Sawchuk	12	11	12	—35

ET UN GAIN DE 3-2 SUR DETROIT

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont reçu un solide coup de main du joueur de défense Bucky Hollingworth, des Red Wings de Detroit, lorsqu'ils ont battu ces derniers par 4-2 samedi soir, dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 13,711 personnes.

Hollingworth était au banc des punitions pour trois des quatre buts des Canadiens, soit ceux que Bernard Geoffrion, Jean Béliveau et Bert Olmstead ont comptés dans des jeux de puissance. Béliveau a enregistré le deuxième but d'assurance des Montréalais en comptant dans un filet désert, 31 secondes avant la fin de la partie.

Red Kelly a compté les deux buts des Red Wings, le second alors que les Canadiens étaient à court d'une homme, l'autre alors que les deux équipes étaient au complet.

Buts rapides

Les Canadiens ont compté deux fois dès la première période, peu après que Hollingworth eut été puni, à 13:14. Geoffrion compta sur un court lancer à la hauteur de la poitrine de Glen Hall, après avoir pris des passes de Doug Harvey et Maurice Richard.

Une minute et quatre secondes plus tard, Béliveau portait le compte à 2-0 en prenant Hall en défaut sur un foudroyant lancer décoché à 15 pieds des buts. Olmstead et Harvey obtinrent des assists.

Kelly réduisit l'avance des Canadiens en comptant à 17:12, alors que les deux équipes étaient au complet. Le grand joueur de défense que les Wings ont converti en ailier gauche, prit une passe de Marcel Pronovost et surprit Jacques Plante hors d'équilibre. Dutch Reibel obtint également un assist sur ce but.

Olmstead compta ce qui devait être le but de la victoire après neuf secondes de la deuxième période, alors que Hollingworth était au banc des punitions pour avoir illégalement retenu. Béliveau obtint un assist sur ce but.

Bill Dineen de Detroit, et Jean-

(suite à la 6ième page)

Toronto sort de la cave du classement

CHICAGO (PC) — Le septième but de Ben Woit en six saisons dans la ligue Nationale, a sauvé les Black Hawks de Chicago d'une défaite, hier soir, alors que les hommes de l'instructeur Dick Irvin s'en sont tirés avec une partie nulle de 3-3 contre les Maple Leafs de Toronto. Johnny Wilson et Ed Litzenberger avaient compté les deux premiers buts des Hawks.

Les compteurs des Leafs furent Ron Hurst et Dick Duff. Les Hawks n'ont pas gagné une seule fois en cinq parties.

Les Leafs ont probablement perdu les services d'Eric Nesterenko pour une période indéfinie. Le rude joueur d'attaque de Toronto a été blessé à une jambe au cours de la deuxième période et la gravité de sa blessure n'a pas encore été déterminée.

Buts rapides

Les Hawks prirent une avance de 1-0 vers le milieu de la première période sur le deuxième but d'Eddie Litzenberger cette saison. Jugé la meilleure recrue de la saison dernière dans la ligue Nationale, l'ancien joueur de Montréal prit des passes de Red Sullivan et de Jack McIntyre pour décocher un haut lancer qui passa par-dessus l'épaule de Harry Lumley pour aller se loger dans les filets.

Une punition à Ben Woit, de Chicago, à 10:18, fit l'affaire des Leafs. Deux secondes avant la fin de cette punition, un jeu de puissance déclenché par Ron Hurst porta fruit. Hurst porta le compte à 1-1 en déjouant Al Rollins sur des passes de Earl Balfour et de Bill Harris.

Une minute après le début d'une punition à Eric Nesterenko, les Hawks reprirent les devants grâce à un but de Johnny Wilson, son 13e de la saison. Les Leafs protestèrent vigoureusement contre ce but, alléguant que l'arbitre Jack Mehlenbacher avait sifflé avant que le disque ne fut poussé de force sous Lumley.

Après une deuxième période sans but, les Leafs égalisèrent les chances au tout début du deuxième vingt, lorsque Duff arriva en plein devant les buts de Rollins et le déjoua à bout portant.

Les Torontois continuèrent de porter le jeu en territoire des Hawks et ils réussirent à prendre les devants à 7:03, sur un but de Tod Sloan. Hugh Bolton et Armstrong furent crédités d'assists sur ce but mais en fait, tout ce que Sloan eut à faire fut de faire dévier un long lancer de Bolton dans un coin de la cage de Rollins.

Woit égalisa les chances des Hawks à 12:23 de la dernière période, avec le septième but de sa carrière dans la ligue Nationale. Il fonça de la ligne bleue, fit une feinte qui déplaça Lumley dans un coin de la cage et lança dans une ouverture.

Sommaire

Première période: 1. Chicago, Litzenberger (Sullivan, McIntyre) 9:57; 2. Toronto, Hurst (Balfour, Harris) 12:16; 3. Chicago, Wilson (Lalande, Litzenberger) 16:17.

Punitions: Fogolin 4:18, Woit 10:18, Morrison 12:36, Nesterenko 15:08.

Deuxième période: aucun but.

Punition: Lalande 0:56.

Troisième période: 4. Toronto, Duff (Armstrong, Sloan) 2:37; 5. Toronto, Sloan (Armstrong, Bolton) 7:03; 6. Chicago, Woit (Sullivan, Litzenberger) 12:53.

Aucune punition.

Arrêts:

Lumley	11	5	9	—25
Rollins	11	15	11	—37

UNE DEGELEE AUX RANGERS

TORONTO (PC) — Les ailiers Earl Balfour et Eric Nesterenko ont compté chacun deux buts, samedi soir, alors que les Maple Leafs de Toronto ont taillé les Rangers de New-York en pièces en les

(suite à la 6ième page)



MAGNIFIQUE TROPHEE offert par M. J.-R. Labbé, Bijoutier à la la Ligue Commerciale-Mixte de petites quilles. Sur la photo nous voyons dans l'ordre habituel, M. Marcel Maltais et Mlle Cécile Bergeron employés, M. Donat Labrecque trésorier de la Ligue, M. J.-R. Labbé, le donateur, M. Robert (Bob Hamilton vice-président recevant le trophée, Mme J.-R. Labbé et M. Benoit Côté, employé et capitaine de l'équipe J.-R. Labbé de la Ligue Commerciale-Mixte.

Les Sports au CENTRE du SACRÉ-COEUR



Par Lévis Brassard

La ligue Interparoissiale de hockey de Chicoutimi a ouvert brillamment sa nouvelle saison 55-56, dimanche après-midi, sur la patinoire du Centre, alors que Robert Bouchard y présida l'ouverture, avant la joute mettant aux prises les réputés "Taons" du Sacré-Coeur, contre les "Ailes Rouges", de St-Joachim.

Nos porte-couleurs s'emparèrent alors des honneurs de la première partie a être disputée cette saison en triomphant des Ailes Rouges par 3 à 2, à la suite d'une joute des plus intéressantes, mouvementées et contestées.

A l'ouverture officielle faite par le Président, nous remarquions la présence du R.P. François Devost, directeur du Centre, de Roger McArthur, vice-président du Circuit, et des moniteurs Jean-Baptiste Lévesque et Amable Dubé.

— o —

La mise au jeu officielle fut reçue par les capitaines Claude Grenon et Robert Sévigny, respectivement des Taons et des Ailes Rouges, en présence de centaines de spectateurs accourus au Centre y encourager les nôtres ainsi que le mouvement de notre sport national sur le plan local.

Ils ne furent pas déçus puisque les nôtres nous reprérentèrent du jeu des plus intéressants d'où résultèrent des plus intéressants et d'où résulta cette belle victoire de 3-2, qui nous espérons ne sera que le début d'une brillante série, et qui permettra aux nôtres de figurer encore avec avantage une fois de plus cette saison.

Le grand héros de la rencontre, pour les "Taons" fut l'assistant-capitaine Guy Langlois qui compta deux des trois buts enregistrés à leur crédit, tandis que Guy Gagnon, figure bien connue également du hockey local s'attribua le dernier .

— o —

Par contre, Donat Gagnon se mit aussi en évidence pour les vainqueurs puisqu'il contribua à tous les points réussissant un "assis" sur chacun des trois buts des Taons, une belle part vraiement à la victoire finale.

Par contre, chez les perdants, Lavoie, et Bouchard furent les responsables des deux buts avec l'aide de Dufour et Saulnier pour le premier et de Sévigny pour le second.

Les Taons, malgré qu'il débutait une nouvelle saison et n'avaient bénéficié que d'une couple de pratique avant l'ouverture des hostilités, réussirent à contenir leurs adversaires et les maintenir au zéro pendant les deux premières périodes

(suite à la 6e page)

LaMotta félicite Sugar Ray

CHICAGO (PA)—Il était passé midi, samedi, et Sugar Ray Robinson était encore au lit, faisant la grasse matinée.

"Quelle sensation de bien-être," déclara Robinson en baillant paresseusement. "Vous vous réveillez un matin et vous êtes mal à l'aise à l'idée que vous êtes peut-être fini. Puis vous vous levez le lendemain pour vous retrouver champion poids moyen du monde une autre fois."

Ne portant aucune marque après son surprenant triomphe par knockout en deux rounds, vendredi soir, aux dépens de Bobo Olson, Sugar Ray fit un geste vague en direction d'une table de chevet.

"Regardez moi tous ces télégrammes. Il doit bien y en avoir au-delà de 200. Et il y en a un bon nombre qui viennent de gens dont je n'ai pas entendu parler depuis longtemps.

"Il y a celui de Jake Lamotta, ici. Jake me dit qu'il avait déclaré à tous ceux qui voulaient l'écouter que je ne ferais qu'une bouchée de Olson."

Jake Lamotta

Lamotta est l'homme que Robinson battit pour remporter son championnat mondial des poids moyens pour la première fois, au Stadium de Chicago, le 14 février 1951. Jake en vit de toutes les couleurs ce soir-là mais il dura 13 rounds devant Sugar Ray et il était encore sur ses pieds lorsque la rencontre prit fin.

George Gainford, le gérant de Robinson, était comme une marionnette dans un coin de la chambre de son protégé. Il parlait comme trois commères.

"Non, ce fut ce crochet de gauche, mais l'uppercut de droite. Qu'est-ce que vous voulez insinuer en disant que Archie Moore est l'homme qui a commencé à amollir Olson? C'est Sugar Ray qui a commencé à l'amollir la première fois qu'il l'a knockouté."

Robinson et Gainford se sont accordés pour dire que l'avenir immédiat du champion dépend de Olson. Une clause du contrat lui assure un match revanche endeça de 90 jours.

"Je suis prêt à respecter mes engagements envers Olson," a déclaré Robinson au sujet de l'homme qu'il a maintenant battu trois fois.

Faits financiers

Gainford n'est guère enthousiaste à l'idée d'un autre combat entre le champion et Olson. Il semble d'avis que la bataille, si elle est organisée, ne suscitera pas grand intérêt. "Il ne sera pas facile pour les amateurs de boxe d'oublier Olson étendu de tout son long devant Sugar Ray," de déclarer Gainford.

Le gouvernement fédéral avait déjà, par saisie, confisqué la part des recettes de Robinson—$46,439. Les recettes nettes s'élevèrent à $110,757. Mais il a été révélé qu'on avait déjà avancé $30,000 à Robinson et le gouvernement ne put mettre la main que sur $16,000.

Olson, qui prit l'avion à destination de San Francisco immédiatement après son détrônement rapide, a touché $65,014.

Le National remporte une victoire de 4-2 à Alma

Le National Junior de Port-Alfred a remporté une belle victoire de 4 à 2, hier après-midi à Alma, contre les Aigles de Maurice Scullion, devant une foule d'environ 2,000 spectateurs enthousiastes. Les visiteurs se sont montrés plus précis autour des buts et leurs passes dénotaient un meilleur jeu d'ensemble Il s'est manqué plusieurs beaux points au cours de la partie qui a été jouée à vive allure, sans aucune rudesse, les arbitres ne distribuant que cinq punitions.

Le National prit l'avance de 2 à 0 au milieu de la première période alors que Morin, sur une passe de Gagné et Trottier comptèrent les deux premiers points de la partie. Une minute plus tard, Michel Harvey, d'Alma fit une montée sensationnelle, traversa toute la glace, déjoua tous les joueurs du National et fit une passe magnifique à Moffatt, devant les buts du National pour faire compter le 1er point des Aigles.

A la seconde période, Morin du National compta son deuxième but de la partie avec l'aide de Trottier et Lizotte pour donner l'avantage de 3 à 1 au National. Au début de la troisième période, Gaudreault des Aigles donna un regain d'espoir aux partisans d'Alma en comptant le deuxième but de son club avec l'aide de Belley et Boudreault. Toutefois, Tremblay du National scella le compte de la partie à 4 à 2 à la fin de la dernière période avec l'aide de Durst et Martel.

Voici le sommaire de la partie:

Première période

1—Port-Alfred, Morin (Gagné) ... 11:53
2—Port-Alfred, Trottier ... 13:21

(suite à la 6e page)

Honneur qui échoit à deux Québécoises

QUEBEC (PC) — Pour la première fois dans l'histoire de la natation canadienne, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec décernera à Mlles Ella Lindell, et Gisèle Poulin, de Québec, les médailles d'argent et de bronze frappées à son effigie. Les deux jeunes filles se sont mérité cet honneur par leurs remarquables compétitions tant au Canada qu'à l'étranger.

La remise des médailles a été fixée au 13 décembre, à Montréal.

Son Excellence Gaspard Fauteux remettra à Mlle Poulin la médaille de bronze. Celle-ci est championne canadienne en duo, championne du Québec solo et en duo et "second class Honor Academy Award" de l'International Academy of Aquatic Art.

Mlle Lindell, championne de nage synchronisée de Montréal, se verra décerner la médaille d'argent.



MOLSON'S GOLDEN ALE

...prendre une GOLDEN
la bière plus légère et plus moelleuse
un produit MOLSON



Ferronnerie Générale
422 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3166

O. BRADET, LTEE
819, St-Dominique
Tél.: 2-2061
JONQUIERE

Gagnon Frères
Nouveautés, Chicoutimi

JALBERT, Limitée
125 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-4405

Wellie gagnon
JONQUIERE
Tél.: 2-3524

Arvida Sporting Goods
Rob. Larouche
propriétaire
386, rue Mellon
Tél.: 8-5451
ARVIDA

Marchand & Frère
LTEE
67 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-4479

Michaud & Perron
LIMITEE
327, St-Dominique
JONQUIERE
Tél.: 2-3863

Mme L.W. Leclerc
ST-FELICIEN Tél.: 127
NORMANDIN Tél.: 117
DOLBEAU Tél.: 179

CHAMPAGNE
GRAND VIN SEC
Louis Roederer
Reims
FRANCE
DEMI-SEC



Len Corriveau donne un gain de 2-1 à Shawinigan



Plus de 6000 personnes avaient littéralemnt envahi l'enceinte du Palais des Sports, samedi soir, pour assister au troisième grand festival sportif organisé par les Policiers de Jonquière. Les spectateurs se sont réjouis et ont passé une soirée des plus agréables, ayant été témoins d'une brillante (et humoristique) partie de hockey disputée à cette occasion entre le corps de police de Jonquière et les membres de la Chambre de Commerce. Nous voyons, sur la photo du haut, les représentants de cet organisme, et sur la photo du bas, leurs puissants rivaux, l'équipes des Policiers. Le score fut nul, Ce gala sportif était organisé au profit de la Caisse d'Epargne et Prêt d'Honneur de Jonquière, dans l'intérêt de nos jeunes étudiants. La population a généreusement répondu à l'appel qui lui fut fait.

L'officiel prend un malin plaisir à distribuer largement des punitions à nos joueurs pendant qu'il ferme les yeux aux nombreuses infractions des joueurs des Cataractes de Roger Léger

Gilles Dubé marque le but de la victoire

La joute a failli être marquée par une mêlée générale entre les joueurs à la troisième période; Eddie Kachur se fait servir une vraie leçon de pugilat par le sensationnel Lou Smrke

La Ligue professionnelle du Québec, sous la présidence du débonnaire George Slater, désire faire l'acquisition d'un arbitre honnête et impartial pour remplacer l'incompétent Len Corriveau. Le club de hockey "Les Saguenéens" de Chicoutimi sera probablement le premier a accueillir le nouvel officiel. Batailler pour les premières places du circuit du Québec est probablement la tâche la plus difficile que l'on puisse demander à un club qui doit affronter la puissance des Cataractes de Shawinigan. Mais cette lutte pour le sommet est rendu encore plus difficile pour nos joueurs devant l'incompétence et la partialité de Len Corriveau. Il est temps plus que jamais que le président Corriveau sorte de son cocon et publie une annonce classée dans tous les journaux du pays. On recherche arbitre compétent, honnête et juste afin de donner satisfactions à tous les clubs de mon circuit. "Prière de s'adresser le plus tôt possible à George Slater, Montréal. Récompense promise. Références nécessaires".

Les Cataractes sont sans pitié. Assez longtemps ils ont occupé la dernière place au classement de la ligue professionnelle du Québec. Les protégés de Roger Léger ont eu l'avantage dans l'offensive et la mise en échec hier après-midi, alors qu'ils ont vaincu les Saguenéens de Chicoutimi par 2-1 devant plus de 3,500 spectateurs.

Cette victoire des Cataractes leur a conservé l'avance de 12 points qu'ils détiennent sur le Royal de Montréal, les détenteurs de la deuxième place, à 18 points des Saguenéens.

Les Cataractes ont pris une avance de 1-0 dès le début de la première période, à 3:36, sur un but d'Eddie Kachur. Jimmy Moore était à purger une punition mineure lorsque les Cats réussirent ce but. Dick Wray a mérité une assistance.

Stan Smrke compta cependant à 12:48 de la deuxième période pour remettre les Saguenéens sur un pied d'égalité.

Stan a pris le rebond d'un dur lancer de Glaude pour déjouer un Perreault impuissant. Jimmy Moore a aussi récolté un aide sur ce but égalisateur.

Gilles Dubé a marqué le but de la victoire vers le milieu de la dernière période pour conduire les siens à un autre triomphe sur les représentants de la région du Saguenay.

L'arbitre Len Corriveau, qui a été plus pourri que jamais, imposa 11 punitions mineures, dont huit aux Saguenéens. Ces derniers étaient à court d'un homme lorsque Kachur compta le premier but.

L'instructeur Gerry Plamondon a déclaré pour sa part qu'il ne comptait pas Marcel Paillé responsable de la défaite de son équipe. "Ce qu'il nous faut est un bon joueur de centre et un peu plus de chances devant les buts adversaires. Nous nous sommes ressentis de l'absence de Germain Léger, qui est demeuré au rancart à cause de sa blessure au



Il évite le blanchissage aux Saguenéens

genou. Il est possible que la direction des Saguenéens tente de faire l'acquisitin d'un joueur de centre d'expérience.

Le but vainqueur de dernière heure du Shawinigan a jeté comme une douche d'eau froide sur l'enthousiasme des spectateurs juste au moment où ils croyaient que les Saguenéens étaient sur le point de remporter leur première victoire depuis longtemps, sur les puissants détenteurs de la première place du circuit Slater.

La joute a failli être marquée par une mêlée générale entre les joueurs à la troisième période. Eddie Kachur s'est attaqué au vétéran Lou Smrke et alors qu'il tentait de rudoyer l'athlète Saguenéen avec son bâton, ce dernier, a riposté de brillante façon en lui servant une leçon de pugilat. Seule la prompte intervention des juges de lignes ont empêché des scènes tumultuses. Eddie Kachur et Lou Smrke ont mérité chacun une punition mineure. Kachur aurait dû recevoir une punition de match pour avoir tenté de blesser délibérément un adversaire avec son bâton.

Alignements:

Shawinigan Falls — Buts: R. Perreault; défense: R. Léger, Hodgson, Langlois, G. Bouchard, Turner; avants: Wray, R. Bouchard, Kachur Denis, Broden, Grosse, Dubé, Desaulniers.

Chicoutimi — Buts: Paillé; défenses: Glaude, Roy, Taillefer, Hanna, Labrosse; avants: L. Smrke, S. Smrke, Locas, Topoll, Moore, F. Perreault, Lalonde, G. Léger.

(suite à la 6e page)

Les Red Wings ont blanchi les Newyorkais par 2 à 0

DETROIT (PC) — Le gardien de buts Glenn Hall n'eut que 10 lancers à bloquer, hier soir, pour blanchir les Rangers de New-York par 2-0, alors que les Red Wings de Détroit ont battu les new-yorkais pour la première fois en six parties disputées entre les deux clubs cette saison.

Lorne Worsley, le petit gardien de buts des Rangers, a encore connu une autre de ces soirées terriblement achalandées alors qu'il dut faire face à 47 lancers des Wings. Seuls ceux de Johnny Bucyk, dans la deuxième période, et de Red Kelly, dans la troisième, le prirent en défaut. Le but de Bucyk était le premier de sa carrière dans la ligue Nationale.

Les Rangers étaient à court d'un homme pour chacun des buts des Wings. Pour le premier, c'est Lou Fontinato qui était absent. Guy Gendron était encore à purger une punition qui lui avait été imposée à la fin de la deuxième période lorsque Kelly, que l'on a converti



Red Kelly

en avant depuis une couple de joutes, compta sur une passe de Earl Reibel, à 15 secondes du dernier vingt.

Les Wings ont joué sans les services de Ted Lindsay, leur capitaine. Lindsay, qui souffre actuellement d'une blessure à une main, a tenté de jouer dans la première période mais il dut se retirer après quelque minutes de jeu.

Cette victoire des Wings leur donne la possession exclusive de la troisième place dans le classement, un point en avant des Black Hawks de Chicago.

Alignements

New-York — Buts: Worsley; défense: Gadsby, Evans, Irwin, Howell, Fontinato; avants: Popein, Bathgate, Prentice, Raleigh, Gendron, Horvath, Hebenton, Murphy, Creighton, Hergesheimer, Lewicki.

Detroit — Buts: Hall; défense: Goldham, Hollingworth, Pronovost, Godfrey; avants: Delvecchio, Dineen, Bucyk, Kelly, Lindsay, Reibel, Howe, Pavelich, Prystai, Chevrefils, Ullman, Toppazzini.

Arbitre: Red Storey; lignes: Doug Young, Scotty Morrison.

Sommaire

Première période: aucun but.

(suite à la 6ième page)

HOCKEY

LIGUE DU QUEBEC
Shawinigan 2, Chicoutimi 1
Montréal 2, Trois-Rivières 1
Samedi
Trois-Rivières 3, Montréal 1

LIGUE NATIONALE
Canadien 4, Boston 2
Toronto 3, Chicago 3
Détroit 2, Rangers 0
Samedi
Canadien 4, Détroit 2
Toronto 6, Rangers 1

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC
Frontenac 9, Marquis 4
Arvida 2, Victoria 1
National 4, Alma 2

CLASSEMENT

LIGUE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Shawinigan	25	20	6	2	96	61	42
Royal	26	13	9	4	69	57	30
Chicoutimi	24	11	11	2	70	59	24
Trois-Rivières	25	8	16	1	48	88	17
Québec	23	6	16	1	62	82	13

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadien	29	18	4	7	84	45	43
New-York	27	14	8	5	81	63	33
Détroit	28	7	10	11	63	61	25
Chicago	28	8	12	8	65	78	24
Boston	30	9	16	5	58	81	23
Toronto	29	7	13	8	46	69	20

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Frontenac	16	12	1	3	90	46	27
National	17	7	6	4	68	62	18
Marquis	17	7	8	2	83	80	16
Victoria	16	7	8	1	49	51	15
Arvida	12	6	4	2	52	48	14
Alma	14	4	9	1	54	62	9
Saguenéens	16	4	11	1	63	109	9

Royal et Lions ont divisé

MONTREAL (PC) — Un but d'André Corriveau alors qu'il ne restait que 48 secondes à jouer avant la fin de la partie a donné hier après-midi au Royal de Montréal une victoire de 2-1 sur les Lions de Trois-Rivières, ,dans une joute de la ligue professionnelle du Québec. Le Royal a ainsi mis fin à une série de six défaites en ligne.

Cette victoire du Royal le laisse en deuxième place, 12 points derrière les Cataractes de Shawinigan Falls. Les Lions occupent la quatrième place dans le classement du circuit à cinq clubs.

Une foule de 2,900 personnes a vu Guy Rousseau donner une avance de 1-0 au Royal dans la première période, dans un jeu de puissance. Jean-Paul Bisaillon finit par déjouer Claude Pronovost, le gardien de buts du Royal, à 17:30 de la troisième période, et on était préparé à aller en supplémentaire lorsque Corriveau enregistra le but décisif.

Bisaillon était au banc des punitions pour avoir tenu son bâton trop élevé lorsque Rousseau saisit le retour d'un lancer de Barry Thorndycraft pour posser le disque derrière André Payette, le gardien de buts des Lions.

Le but de Bisaillon, après un échange de passes avec Paul-Emile Michelin, fut compté sur un lancer de 15 pieds, haut dans le coin gauche des filets.

Pete Kapusta était au banc des punitions pou r avoir accroché lorsque Corriveau prit des passes de Lulu Denis et de Ray Laplante pour compter sur un lancer facile, à hauteur des chevilles, à cinq pieds des buts.

Alignements

Trois - Rivières—Buts: Payette; défense: M. Goyette, Morgan, MacNeill, Michelin; avants: Lamirande, Kwong, Joannette, Scherza, Kapusta, Stoddard, gooden, Gagnon, Bisaillon, Desilets.

Montréal—Buts: Pronovost; défense: R. Rousseau, Deslauriers, Amadio, Clune; avants: Thorndycraft, P. Goyette, Boucher, G. Rousseau, Burnett, Denis, Gravelle, Laplante, Hoekstra.

Sommaire

Première période: 1. Montréal, G. Rousseau (Thorndycraft, Amadio) 7:53.

Punitions: G. Rousseau 5:08, 15:25, Bisaillon 6:22, Stoddard 17:52, Thorndycraft 17:52.

Deuxième période: aucun but.

Punitions: M. Goyette 5:08, MacNeill 13:37, Amadio majeure 19:47, Desilets majeure 19:47.

Troisième période: 2. Trois-Rivières, Bisaillon (Michelin) 11:57; 3. Montréal, Corriveau (Laplante, Denis) 19:12.

Punitions: Kapusta 17:30, MacNeill 19:44.

Arrêts:

Payette	10	9	13	—32
Pronovost	10	10	6	—26

LES LIONS GAGNENT, 3-1

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Lions de Trois-Rivières, comptant deux fois dans la première période, ont conservé leur avance pour vaincre le Royal de Montréal par 3-1 samedi soir, dans une joute de



Son but permet au Royal de l'emporter 2 à 1

la ligue professionnelle du Québec.

Mike Desilets et Charlie Scherza ont donné une avance de 2-0 aux Lions, détenteurs de la quatrième position, dans le premier vingt. Jacques Gagnon porta le compte à 3-0 au milieu de la deuxième période.

Phil Goyette priva André Payette d'un blanchissage à 7:01 de la troisième période alors qu'il enregistra le seul but du Royal sur une passe de Barry Thorndycraft.

Huit punitions ont été imposées, dont cinq aux Lions. Aucune n'a contribué au pointage.

Sommaire

Première période: 1. Trois-Rivières, Desilets (Gooden, Kapusta)

(suite à la 6ième page)

Bloc-notes

Pourquoi prend-il plaisir à punir largement nos Saguenéens, pour fermer les yeux aux infractions de nos adversaires?

— o —

Pourquoi ce jugement douteux à notre égard?

— o —

Ce n'est pas la première fois que sa grande incompétence nous cause des ennuis et des défaites.

— o —

Sa plus piètre exhibition d'arbitrage jusqu'ici, nous a été fournie hier après-midi au Colisée.

— o —

Il a puni sans flancher nos joueurs.

— o —

Et n'a rien vu des coups illégaux donné par Hodgson, Léger, Denis, Grosse, Broden, Bouchard, Turner, etc.

— o —

Il est temps plus que jamais que grand'père George Slater sorte de son coton et lui botte le postérieur.

— o —

Comme le faisait, il y a quelques années, la ligue Nationale.

— o —

Nous croyons qu'il a été la cause directe de notre défaite de 2-1 contre Shawinigan.

— o —

Il était facile de voir que Corriveau voulait la victoire des gars de Léger.

— o —

Nul doute qu'il a sorti très satisfait du Colisée.

— o —

Sans endosser officiellement l'uniforme des Cataractes, il a été le grand artisan de leur victoire.

— o —

Les dirigeants, les joueurs et les amateurs en ont soupé de sa compétence.

— o —

Il ne serait pas prudent de le voir revenir officier à Chicoutimi.

— o —

Qu'il s rappelle out simple-

(suite à la 6ième page)

A l'affiche

12 Décembre
Centre Paroissial Sacré-Coeur de Chicoutimi.
Ligue de Ballon-Panier, Section Senior
7.30 hres: Condors vs Panthères,
9.00 hres: Tigres vs Eperviers.
Ligue Paroissiale de Petites Quilles
7.00 hres: Pharmacie Claveau vs Jos. Tremblay, 1 et 2,
Ben Blackburn vs Riverin et Perron, 3 et 4,
Epicerie Frontenac vs Emile Boivin, 5 et 6.
9.00 hres: Tardif et Bilodeau vs Marc Côté, 1 et 2,
L.-H. Lapointe, vs Henri Boivin, 3 et 4,
Boul. F.O.M.N. vs Studio E. Bonneau, 5 et 6.

L. B.

CIGARES CABINET



HUMIDORS DE 25 CIGARES: $2.75



COUPONS à MOITIÉ PRIX



Solde de balance de lignes désassorties que nous avons coupées et mises en coupons de longueurs variées, à partir de ¼ verge à 4 verges. Vous y trouverez un choix de tissus de soie, rayonne, nylon, dacron, coton et de lainages. Tout y est réduit à moitié prix et même plusieurs à moins que la moitié du prix.

Rég.: $0.25 à $17.85 — .12 à 8.97



ENSEMBLE de SERVIETTES

Ratine très épaisse, teintes et motifs variés. Présentées dans une boite de fantaisie.

2.50 à 4.95



ENSEMBLE de DRAP et TAIES D'OREILLERS

Pour lit simple ou lit double. Bordure ajourée de couleur ou unie.

2.50 à 4.95

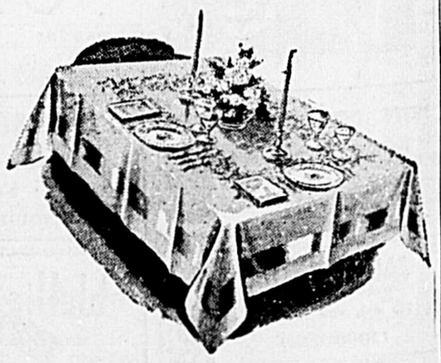
STATIONNEMENT GRATUIT

A L'USAGE DE LA CLIENTELE
Entrée rue Hôtel-Dieu
Ascenseur pour faciliter l'accès à tous les rayons.

NAPPE DAMASSEE

Pure toile Shamrock. Teintes: champagne, bleu pâle, vert pâle. Grandeur: 72 x 108.

18.95



Gagnon Frères

NOUVEAUTES • CHICOUTIMI